

Informations générales

- Défense de la France
- Préparation du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité
- Quelques réflexions sur la cyberdéfense
- L'Europe de la Défense
- A propos du nucléaire
- Extraits des propos du président Obama

Informations pratiques

- Brèves défense
- Brèves sociales
- Brèves Anciens combattants-Mémoire-Liens Armée/Nation
- Bibliographie

Vie de l'Association

- * **Courier des groupements**
- * **Carnet**



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIERE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

*Lettre du président de l'ANOCR
aux responsables politiques*

Préparation du Livre Blanc (général Carmona)

- Quelques réflexions sur la place de la cyberdéfense (colonel Chauvancy)
- L'Europe de la Défense (général Carmona)
- A propos du nucléaire (Généraux Cahuet et Sorret)
- Extraits des propos du président OBAMA (général de Bressy)



Communiqué spécial 11 novembre

Le Président de la République a annoncé à tous les Français que le gouvernement allait proposer à la représentation nationale un projet de loi aux termes duquel la Nation rendrait désormais hommage à tous les « Morts pour la France » le **11** novembre, jour qui demeurera à jamais celui de la célébration de la Victoire et de la Paix qui a suivi l'immense sacrifice des Poilus de la guerre de 14-18.

Les 47 associations patriotiques et d'anciens combattants du Comité d'entente élargi, qui représentent sensiblement près d'un million et demi d'adhérents, expriment leur très vive satisfaction de voir aboutir un projet porté depuis un an auprès des parlementaires et de l'exécutif. Anciens combattants de toutes les générations et de tous les conflits, « gueules cassées » et grands blessés de toutes les guerres, civils entretenant le Souvenir, anciens de l'outre-mer, étrangers de la Légion, officiers, sous-officiers, gendarmes, soldats, marins, aviateurs, d'active et de réserve, décorés ou anonymes, tous fortement représentés par nos associations, souhaitent vivement la traduction en loi de la décision du Président de la République.

Très conscientes qu'aucune commémoration ne sera supprimée, les associations estiment inapproprié le terme de « Memorial Day » employé actuellement par certains. Le « Memorial Day » est la traduction de l'hommage unique aux morts au combat dans les pays qui n'ont que deux commémorations nationales dans l'année, ce qui n'est pas le cas en France.

Les 47 associations soutiennent le vote d'une loi définissant la célébration du **11** novembre comme la loi du 24 octobre 1922 avait défini la célébration, par la République, de la Victoire et de la Paix le jour anniversaire de l'armistice de 1918.

Elles espèrent qu'un consensus se dégagera rapidement au Parlement. Comment en effet refuser à tous les « Morts pour la France », de tous les conflits, dont, bien évidemment ceux des opérations extérieures menées depuis 50 ans, cet hommage national !

Puisse aujourd'hui « l'ancien combattant de 20 ans », de retour d'Afghanistan, honorer ses camarades aux côtés de l'ancien combattant d'Algérie, d'Indochine, de Corée, de la Deuxième Guerre mondiale !

Puisse demain la mémoire de « tous les Morts pour la France » ne pas s'estomper ! Enfin puisse leur engagement pour la défense de la Patrie, celle de la Liberté et tout simplement pour l'exécution des missions reçues de la République, rester à l'avenir un exemple pour les jeunes générations de Français !

*Le général de corps d'armée (2s) Dominique Delort
Président du Comité d'entente*





« **L'état militaire** exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice.
Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique **méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation.** »
(Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires.)

Le mot du Président

Mes chers camarades,

Le débat public est lancé désormais qui débouchera avant l'été sur une direction renouvelée de la Nation.

Nous souhaitons y tenir toute notre place, comme nous en avons manifesté l'intention depuis quelques mois. La tenue prochaine de notre Assemblée Générale nationale doit nous aider à parfaire une mobilisation nécessaire autour de thèmes qui nous rassemblent.

Il ne vous a pas échappé, au début de cette campagne électorale, que la Défense semble bien loin des préoccupations des candidats. Certes, les associations qui vous représentent se mobilisent mais leurs voix ne sont, pour l'instant, que fort peu relayées par les médias.

C'est pourquoi il est indispensable que chacun se sente investi d'une mission qui consiste à porter ses idées vers les élus locaux et tout spécialement les parlementaires qu'ils connaissent de longue date et, ce, quelle que soit leur appartenance politique.

La direction de votre association, quant à elle, a fait parvenir à chaque candidat une lettre lui demandant la nature de ses engagements au regard du développement de l'esprit de Défense, de son analyse de la situation stratégique de la France et de la prise en compte des intérêts des militaires retraités et de la représentativité de leurs associations. Vous serez informés de leur réponse éventuelle.

Vous avez pu noter que nous avons mené, ces derniers temps, auprès de vous tous une enquête afin de mieux préciser quels sont vos sujets de préoccupation principaux. Le résultat est riche et dense, il fera l'objet d'un exposé lors de notre prochaine A.G. et de discussions en commissions.

D'ores et déjà cette étude fournit la matière dont nous avons besoin pour porter vos demandes auprès des pouvoirs publics en les hiérarchisant au plus près de vos souhaits.

Que ceux qui souhaitent participer à cette réflexion n'hésitent pas à nous faire parvenir leur contribution.

Je vous souhaite une Assemblée Générale fructueuse.



Sommaire avril 2012

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Défense de la France	2
Préparation du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité par le général (2S) R. Carmona	3
Quelques réflexions sur la place de la cyberdéfense par le colonel F. Chauvancy	7
L'Europe de la Défense par le général (2S) R. Carmona	10
A propos du nucléaire par les généraux (2S) J.-J. Cahuet et J.-N. Sorret	15
Extraits des propos du président Obama par le général (2S) B. de Bressy	19

INFORMATIONS PRATIQUES

Brèves défense par le commandant (H) E. Dieudonné	20
Brèves sociales par le colonel (ER) de Vville et le capitaine de vaisseau (ER) Desbazeille	24
Brèves Anciens Combattants - Mémoire par le commandant (H) E. Dieudonné	26
Bibliographie par le lieutenant-colonel (H) J. Dupré	28-29

VIE DE L'ASSOCIATION

Courrier des groupements par le lieutenant-colonel (H) J. Dupré	30
Carnet	39
Commentaires relatifs au rapport Le Bris et Mourrut	page 3 de couv.

IMPORTANT : Veuillez noter les adresses e-mails et n° de téléphone suivants :

Siège : tel : 01 44 18 92 18 - Président : president@anocr.com
M^{me} LESCHER : anocr@orange.fr - M^{me} N. Charbonnel : secretariat@anocr.com (nécrologie)
Bulletin : Lt-col (H) Jacques DUPRE : bulletin@anocr.com
Tel : 01 34 83 57 28 ou 06 28 18 31 87

Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers

Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080-JO du 8 décembre 1911 page 9814/A

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)



Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris
Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07
Tél. 01.44.18.92.18 - **Fax** 01.45.51.41.76 - **CCP** 492 75 R Paris
Courriel : anocr@orange.fr
Site internet : www.anocr.com
Métro : Latour-Maubourg ou École Militaire
Directeur de la publication : Michel Olhagaray
Rédacteur en chef : Jacques Dupré



Comité de rédaction : Noël Sorret, Yves Bonneville, Bernard de Bressy, Thierry Llorca, Emmanuel Dieudonné, Xavier Desbazeille, Louis Beaudonnet
Impression : Lavauzelle Graphic
Dépôt légal : avril 2012 - ISSN 0762.01 01
Commission paritaire : 0511 G 88248
Tirage : 11000 exemplaires - 4 numéros/an - 3 €/ex
Tarifs cotisation et abonnement : 3° de couv.



DÉFENSE DE LA FRANCE



INTRODUCTION

On peut affirmer que l'année 2012 sera déterminante pour notre système de défense et son évolution.

En premier lieu, la crise et les mesures qu'elle impose et surtout imposera, risque d'avoir d'importantes répercussions sur les moyens de nos armées. C'est pourquoi le président de notre Association a décidé d'alerter les politiques et notamment ceux qui seront en charge de décider de notre politique de Défense. Il a, à cet effet, adressé **une lettre et un questionnaire** à différents partis. Le président demande clairement aux candidats de nous faire part de leur engagement personnel dans les trois domaines suivants :

- Esprit de défense et cohésion de la Nation
- L'adaptation de notre outil de Défense
- La place des associations

Cette lettre et les suites qui lui seront éventuellement données par les destinataires, sont publiées dans notre bulletin.

L'enjeu de cette élection, pour ce qui nous concerne, est majeur. La situation géopolitique évolue profondément. Le sud du Bassin méditerranéen est plongé dans une crise profonde. De graves incertitudes pèsent sur le devenir des « printemps arabes ». Le terrorisme, avec en particulier son expression africaine, AQMI, présente un danger accru notamment avec le transfert des armes de Libye vers le sud algérien et la Mali. De lourdes inquiétudes entourent l'avenir de la Russie et de son voisinage.

L'Europe est en crise, financière certes, mais également identitaire. Le développement des communautarismes et de l'individualisme frappe la plupart des pays européens et le nôtre tout particulièrement. La stabilité de ce continent n'apparaît plus assurée. Ajoutons que l'Europe de la Défense n'a fait aucun progrès. Pour reprendre les termes de notre Chef d'état-major des armées, « elle est en hibernation ». L'engagement en Libye a mis en lumière non seulement certaines de nos faiblesses capacitaires (renseignements, transport...) mais aussi de graves divergences entre pays de l'UE quant à leur volonté d'engagement. Les menaces

se rapprochent de l'Europe avec le risque croissant d'une mise en cause directe de certains intérêts vitaux des pays et des populations.

Après ce qu'il faut bien considérer comme un échec en Irak, les Américains annoncent leur volonté de non seulement se désengager du Moyen-Orient mais aussi du vieux continent pour recentrer leur action sur l'Asie et le Pacifique. L'Occident n'apparaît plus comme possible Gendarme du monde et exportateur de Démocratie.

La défense est l'affaire de tous et d'abord de tous les électeurs. C'est pourquoi nous avons décidé d'enrichir votre réflexion, (et ce bulletin) en publiant des nos propres réflexions et en formulant tout d'abord certaines propositions.

L'évolution des menaces appelle une adaptation de la politique de défense de notre Pays. Celle-ci repose actuellement, d'une part, sur une focalisation peut-être excessive sur les OPEX de solidarité internationale et, d'autre part, sur un armement nucléaire de dissuasion politiquement indispensable mais ne couvrant qu'une partie limitée des scénarios possibles.

Une plus grande place doit à l'évidence être accordée à la défense proprement dite face aux menaces d'agression des Pays européens, défense qui requiert une prise de position claire des responsables politiques, le soutien actif des populations et une adaptation de l'organisation des forces armées et des conditions de leur engagement.

L'actualisation de la politique de défense incombe aux responsables politiques et aussi aux responsables militaires. Il appartient à ceux-ci d'étudier les réponses que les forces armées devraient apporter aux agressions directes envisageables et d'en déduire des propositions à soumettre aux responsables politiques et à intégrer dans les bases de la prochaine actualisation du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Les candidats à l'élection présidentielle se doivent de s'engager sur le sujet et de prendre position sur la nécessité d'un rééquilibrage des priorités en faveur des menaces directes.



Préparation du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité

par le général (2S) R. Carmona

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 avait prévu une révision régulière tous les quatre ans, la première devant donc intervenir en 2012.

Compte tenu des élections présidentielles et législatives, il y sera procédé au cours du deuxième semestre de l'année. C'est à cette époque d'ailleurs que seront élaborés le Budget triennal pour la période 2013-2015, ainsi que la nouvelle Loi de programmation militaire applicable de 2013 à 2018 (1).

Le 29 juillet 2011, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale a reçu mandat du Président de la République d'actualiser l'analyse stratégique du Livre blanc de manière à préparer sa révision après les élections présidentielles. La lettre de mission donne pour objectif la production d'un document interministériel d'orientation stratégique qui sera présenté aux commissions compétentes du Parlement avant d'être examiné lors d'une réunion d'un Conseil de défense et de sécurité nationale.

S'appuyant sur les « conclusions » formulées par les Commissions parlementaires de la Défense et par le SGDN, notamment dans le « Document préparatoire » que celui-ci vient de rendre public (2), le présent article a pour objet de présenter à nos adhérents les évolutions de l'environnement stratégique dans lequel devrait s'inscrire la Révision proprement dite du Livre blanc et de recenser les principaux « enjeux structurants » de notre politique de Défense et de Sécurité nationale d'ici 2020.

Le « nouveau » Livre blanc devra certes aller beaucoup plus loin dans son analyse et dans ses conclusions, mais il s'agit ici de fixer un cadre de départ qui est sensiblement différent de celui de 2008.



GÉNÉRALITÉS

En France, il y a eu initialement de nombreuses Lois d'organisation des Armées, voire de la Défense. Cependant, si la création d'un ministère de la Défense date de la IV^e République, il faudra attendre la V^e République pour connaître une organisation renouvée, avec en particulier la Constitution de 1958, l'Ordonnance de 1959, les différentes Lois de programmation...

Le premier Livre blanc remonte à 1972. Michel Debré, alors ministre de la Défense en est le principal maître d'œuvre. Le second date de 1994, suite à la chute du mur de Berlin et à la mise en place d'un nouvel ordre en Europe. Il comprenait quatre parties : la première décrivant le contexte stratégique, la seconde traitant de la stratégie et des capacités, la troisième évoquant les ressources et le dernière étant consacrée aux relations entre la Défense et la Société. Le troisième Livre blanc, en 2008, devient un Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale.

Le Livre blanc a pour fonction de décrire l'environnement géostratégique de la France, les menaces auxquelles nous devons faire face et de définir les moyens à mettre en œuvre pour assurer la défense et la sécurité de notre pays et de ses intérêts dans le monde. La description de ce contexte et de nos objectifs permet ainsi de préparer les Lois de programmation.

UNE CONFIRMATION DES ANALYSES DU LIVRE BLANC DE 2008

L'analyse stratégique de 2008 semble être confirmée sur plusieurs points.

Le Livre blanc de 2008 dégageait quatre constats essentiels : l'incertitude stratégique liée à la mondialisation, un déplacement progressif du centre de gravité stratégique vers l'Asie, l'existence de quatre zones critiques pour la France, le développement de vulnérabilités nouvelles pour le territoire et les citoyens européens. Cette analyse et ces constats demeurent pour une large part pertinents.

La mondialisation, était présentée en 2008 comme le thème nouveau et central du Livre blanc. Cette orientation est totalement d'actualité. La mondialisation demeure un paramètre central de la donne stratégique mondiale. Ce phénomène s'est même accéléré depuis 2007-2008. Nous devons aujourd'hui prendre en compte les bénéfices de

(1) Bien que couvrant une période de six années, ces lois sont élaborées tous les quatre ans, afin de permettre une programmation dite « glissante » de notre effort de Défense.

(2) La France face aux évolutions du contexte international et stratégique (SGDN).



Informations générales

cette mondialisation mais également ses revers, ces derniers induisant des incertitudes stratégiques qui peuvent parfois être inquiétantes pour nous et nombre de nos partenaires, notamment du monde occidental.

Le Livre blanc avait identifié quatre zones critiques pour la France où des conflits majeurs se déroulaient ou pouvaient se dérouler. Il s'agissait d'un « arc de crise » allant de l'Afrique de l'Ouest à l'Océan indien, une zone aujourd'hui toujours en proie à nombre d'incertitudes. L'analyse reste valable pour l'essentiel, en particulier en ce qui concerne la zone sahélienne, le Pakistan, l'Afghanistan et le Maghreb, où se font sentir de fortes tensions.

Les vulnérabilités qui étaient présentées en 2008 comme nouvelles, telles que le terrorisme, la menace balistique, la menace électronique dite « cyber », les grands trafics criminels et les risques naturels, technologiques ou sanitaires, demeurent d'actualité. Ce **Livre blanc** a en effet été le premier consacré aux enjeux non seulement de la Défense, mais aussi de la Sécurité nationale.

L'idée d'une continuité entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure, et de l'interconnexion croissante des menaces et des risques n'est pas remise en question.

L'intérêt du concept de stratégie de sécurité nationale se trouve confirmé, en particulier quant à ses finalités que sont la défense de la population et du territoire, la contribution à la sécurité internationale et la défense des valeurs du pacte républicain.

Quels sont les événements importants intervenus depuis 2008 ?

Il s'agit, en premier lieu, des évolutions politiques et stratégiques majeures du monde arabe, compte tenu des liens de la France avec les pays concernés. Facteur d'espoir, cette recomposition constitue aussi, aujourd'hui, une source d'incertitudes quant à la façon dont les équilibres régionaux de cette partie du monde vont se redéfinir. Quelle est la nature des relations que les nouveaux régimes entendent entretenir avec les pays occidentaux, et de quelle façon celles-ci évolueront-elles ?

Toute analyse définitive est d'autant plus difficile que ces évolutions sont encore en cours, ne serait-ce qu'en Syrie.

Le deuxième élément qui peut être identifié comme important est la **modification accélérée de l'équilibre des puissances sous l'effet de la crise économique**.

La dynamique chinoise, déjà mise en évidence très nettement par le **Livre blanc** de 2008, s'est renforcée, ainsi que celle d'autres puissances

comme l'Inde ou le Brésil, qui ont su profiter du nouveau contexte pour améliorer leurs positions par rapport aux pays occidentaux, notamment européens.

L'Afrique bénéficie d'une réelle croissance économique, plusieurs signes encourageants laissant penser que ce continent sous-peuplé commence à sortir de certaines de ses difficultés. La démographie, qui pose un problème dans certaines grandes villes africaines, est en passe de devenir un atout pour ce continent en réalité sous-peuplé ; en outre certaines difficultés, comme celles liées à l'épidémie du sida, méritent aujourd'hui d'être relativisées.

Ainsi, la place de ce continent dans les grands déséquilibres stratégiques doit-elle être désormais observée avec davantage d'attention.

Le troisième élément d'évolution concerne les États-Unis où une nouvelle séquence stratégique américaine semble se dessiner, au moment où s'achève une décennie d'interventions militaires contre-insurrectionnelles. D'une part, l'Amérique se tourne vers le Pacifique ; d'autre part, elle s'apprête, du fait de la crise, à diminuer son budget de Défense de plusieurs centaines de milliards de dollars. Cette baisse ne devrait pas remettre en cause la suprématie militaire des États-Unis. Elle ne sera toutefois pas sans incidence pour l'Europe. Notons enfin qu'en raison d'une sorte de lassitude liée à l'engagement militaire en Irak et en Afghanistan la classe politique américaine éprouve une certaine répugnance à l'égard de ce type d'interventions extérieures, comme ce fut le cas, de façon cyclique, après la guerre du Vietnam ou d'autres conflits.

La guerre contre le terrorisme constitue le quatrième élément de ce contexte. Théorisée par l'Administration américaine sous la présidence de Georges W. Bush, elle connaît une nouvelle phase caractérisée par l'affaiblissement de la structure centrale d'Al-Qaïda, lié à la mort de son chef Oussama Ben Laden qui incarnait le *djihad* global et la guerre des civilisations et qui avait été capable d'organiser les attentats du 11 septembre 2001. La menace terroriste n'a toutefois pas disparu, surtout pour notre pays, notamment dans la région du Sahel avec la présence Al-Qaïda au Maghreb islamique.

Ces observations devraient nous amener sans doute à remettre en perspective la « centralité stratégique » du terrorisme qui avait été mise en évidence par les Livres blancs sur le terrorisme de 2006 et de 2008.

Le cinquième et dernier élément marquant depuis 2008, c'est la catastrophe de Fukushima dont les conséquences sont d'ores et déjà visibles en ce qui concerne l'énergie



nucléaire civile, puisqu'elle a commencé à orienter les décisions des États en ce domaine, ainsi que le débat public, que ce soit en Allemagne, en Autriche ou encore en France, étant entendu qu'il faudra également s'interroger sur son *impact* dans le domaine du nucléaire militaire. Ces conséquences doivent toutefois être relativisées car, malgré les débats et les incertitudes, la politique des grands États nucléarisés n'a pas été modifiée, que ce soit en Chine, aux États-Unis ou encore au Royaume-Uni. La situation *exceptionnelle* à laquelle le Japon a dû faire face en déployant des moyens considérables - la mobilisation de 100 000 hommes des Forces de défense japonaises - doit nous permettre de tirer des enseignements quant à la gestion de crise - aspect essentiel de la sécurité nationale déjà identifié dans le précédent **Livre blanc** - et nous amener à réfléchir sur la notion de protection du territoire et des populations.

LES ENJEUX STRUCTURANTS POUR NOTRE POLITIQUE DE DÉFENSE DANS LES ANNÉES À VENIR

Le maintien de notre autonomie stratégique doit demeurer la ligne directrice majeure de notre politique.

Nous avons une conscience plus aiguë qu'en 2007-2008 des paramètres économiques, industriels et financiers. L'internationalisation des marchés fait peser sur nous de nouvelles vulnérabilités.

Nous devons veiller à l'équilibre entre la nécessaire attractivité à l'égard des capitaux étrangers qui peuvent soutenir notre croissance économique et l'impératif de préserver notre autonomie dans les domaines de souveraineté, en protégeant notamment notre patrimoine scientifique et technique.

J'évoque ici l'effet sur nos décisions de l'appréciation de certains acteurs des marchés et la problématique de l'équilibre entre l'attractivité de la France pour des capitaux étrangers susceptibles de soutenir notre croissance économique et le nécessaire maintien de notre autonomie dans les domaines de souveraineté.

Les dépenses de défense et de sécurité comportent une dimension stratégique. On peut noter à cet égard la diminution en valeur relative et absolue de l'effort de défense des pays européens par rapport aux États-Unis et aux pays émergents, alors même que l'industrie de défense constitue un outil fondamental pour une politique industrielle sélective et ciblée. En France, 4 000 entreprises emploient 165 000 personnes dans ce secteur fortement exportateur. C'est donc un enjeu important. Les secteurs de la défense, de l'aéronautique et du spatial font partie de ceux qui portent l'industrie de notre pays alors même que d'autres secteurs industriels sont en recul.

Notre politique devra ensuite s'exprimer en cohérence avec un cadre multilatéral qui se transforme en raison de la modification de l'équilibre des puissances. Ainsi en est-il des nouvelles revendications des pays en développement au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, qui aspirent au statut de membre permanent, mais dont le rôle, pour certains d'entre eux, ne sont pas sans susciter des *interrogations* comme nous le voyons aujourd'hui, notamment dans le cas syrien. Toutefois, l'ONU et plus spécifiquement le Conseil de sécurité doivent rester l'instance de « production de légitimité » capable de prendre les décisions nécessaires. Nous avons également pu constater une montée en puissance d'autres organisations régionales, notamment la *Ligue arabe* ou encore l'*Union africaine*, dont le rôle peut être **OK** important dans les crises actuelles.

Un autre enjeu structurant pour concevoir notre politique de Défense et de Sécurité réside dans la prise en compte des risques et des menaces affectant les territoires et les populations. Il s'agit de la montée en puissance évidente, depuis 2008, de la cyber-menace ; de la menace terroriste qui, malgré la mise en perspective de sa centralité stratégique évoquée plus haut, doit nous conduire à maintenir notre effort de renseignement ; de la menace balistique aujourd'hui essentiellement iranienne ; des trafics illicites et de la criminalité organisée, phénomènes en expansion très déstabilisants pour des États d'Amérique centrale ou d'Afrique occidentale, qui ont été parfois transformés en véritable narco-États et qui sont devenus des zones de non-droit pesant sur la sécurité de leur région ; enfin des risques naturels et technologiques.

La prévention des conflits et l'action en faveur de la sécurité internationale seront également un enjeu structurant de notre politique. Deux points semblent essentiels à souligner. Il s'agit d'une part de la réorganisation du dispositif militaire français à l'étranger avec la renégociation des Accords de défense, entreprise à la suite du *Livre blanc* de 2008 et quasiment achevée, et d'autre part, du retour de la France dans le Commandement militaire intégré de l'Otan. À ce stade, celui-ci fait l'objet d'une appréciation positive. Nous avons pu observer combien il avait été utile, notamment dans le cadre du conflit en Libye. Cela nous permet de peser sur l'organisation de l'Alliance ainsi que sur les réformes à mener. Ces points seront discutés notamment lors du prochain sommet de Chicago.

En ce qui concerne la prévention des conflits, on peut également noter une action résolue contre la prolifération ainsi que l'approfondissement d'une approche conjuguant sécurité et développement



Informations générales

pour laquelle l'Union européenne dispose d'atouts indéniables, notamment au Sahel.

Sous présidence française en 2008, l'UE a affirmé ses responsabilités en ce qui concerne la lutte contre la prolifération et en particulier sa détermination à faire face à la crise iranienne.

Conformément à la stratégie de sécurité nationale prévoyant un continuum entre sécurité intérieure et extérieure, le dispositif français de lutte contre la prolifération a été renforcé.

La construction de la politique de Défense et de Sécurité européenne constitue le dernier élément structurant de notre politique. En la matière, force est de constater que les avancées obtenues à l'issue de la présidence française fin 2008 n'ont pas permis d'enclencher la dynamique attendue, notamment en raison des réserves de certains pays, mais également du contexte budgétaire et financier actuel. Sans doute, sommes-nous entrés en ce domaine dans une phase de « pause », ou « d'hibernation » pour reprendre l'expression de notre Chef d'état-major des armées.

Les initiatives prises dans le cadre du Triangle de Weimar visent à essayer d'avancer dans la voie de la défense européenne. Le partenariat franco-britannique va dans le même sens. Dans notre esprit, en tout cas, ce n'est en aucune manière un substitut à la Défense européenne (3).

L'AVENIR ?

Ces conclusions ne peuvent naturellement que nous laisser sur notre faim. Le texte de synthèse du SGDN est en effet publié, à l'instant précis où chacun d'entre nous redoute que la période suivant l'élection présidentielle ne soit très « difficile » pour la Défense.

Or ce document n'aborde à aucun moment la question des moyens à mettre en œuvre, qu'il s'agisse des ressources financières, des équipements ou des effectifs, alors qu'une réduction du format des armées françaises, apparaît quasi inéluctable (4). Ceci nécessitera en effet de la part du futur Président élu des engagements, à la fois fermes et précis, sur la définition et le choix de ses options stratégiques, ainsi que sur la politique de Défense qu'il entend mener pour notre pays.

C'est bien le sens de la lettre et des questions adressées aux candidats par le Président de notre Association.

Il nous semble toutefois que les différents groupes de travail chargés de ces préliminaires auraient

pu au minimum proposer, ou tout au moins « suggérer », un certain nombre d'orientations et *quelques éléments de choix* en ce domaine, à partir des insuffisances capacitaires notoires relevées lors du vote du Budget de la Défense ou constatées dans les *retours d'expériences*, des opérations de Libye ou d'Afghanistan.

Au-delà du simple « exercice de style » auquel certains éminents experts (5) voudraient cantonner le document du SGDN, il semble malgré tout que, pour des raisons diverses d'ailleurs, deux points importants de ce texte mériteraient d'être soulignés.

Le premier concerne le constat d'une réorganisation insuffisante de notre industrie d'armement qui ne saurait être limitée au simple équilibre du commerce extérieur mais qui doit également nous donner la suprématie technologique dans nos engagements (6).

En second lieu, et tous les *Livres Blancs* l'ont souligné : **l'adhésion de la Nation** est la condition de l'efficacité de l'appareil de défense et de sécurité et de la légitimité des efforts qui lui sont consacrés. Le « diagnostic » formulé à ce sujet dans ce document préparatoire paraît résolument optimiste et devrait être très fortement nuancé.

« (...) L'acceptation sociale des enjeux de défense et de sécurité est forte en raison d'une bonne perception des zones de conflit de l'opinion positive portée par l'opinion sur l'action des armées et de l'adhésion globale aux interventions extérieures. Le soutien de la population aux forces engagées sur des théâtres exigeants s'est exprimée nettement au cours des dernières années ».

Bien au contraire, nous constatons, actuellement un certain affaiblissement de l'esprit de Défense face au développement prononcé dans notre société de l'individualisme, du corporatisme et des communautarismes. La Nation se sent de moins en moins directement concernée par une Défense qu'elle perçoit plutôt comme le « domaine réservé » d'une armée professionnalisée intervenant le plus souvent loin du territoire national.

« Notre » constat est donc autrement plus inquiétant : il réclame des mesures d'urgence et l'élaboration d'un véritable plan d'action devant l'accentuation des risques et des menaces auxquels le pays pourrait bientôt se trouver confronté...

En ce domaine également, la Lettre adressée aux candidats à l'élection présidentielle demande un engagement fort de leur part...

(3) Lire à ce sujet notre article sur l'Europe de la Défense dans le présent Bulletin.

(4) Il est vrai que le SGDN lors de la présentation de son projet devant la Commission de la Défense de l'Assemblée n'a pas hésité à annoncer que « Compte tenu de l'objectif... (qui lui avait été assigné) » et des délais fixés, il a été décidé que notre travail aurait un caractère purement administratif » !

(5) Voir en particulier la Chronique de Jean Guisnel « La nouvelle stratégie militaire de la France » (Le Point du 13 février 2012).

(6) Voir Chronique de François Chauvancy : mise à jour du Livre blanc : bilan politique ou simple mise en perspective administrative ? (chauvancy.blog.lemonde.fr 19/02/2012).



La rédaction vous propose un article du colonel Chauvancy relative à une menace encore trop largement sous-évaluée. En effet, la guerre dans le cyberspace est commencée. On y trouve toute sorte de combattants, leur typologie allant du hacker jusqu'à une administration d'état dédiée à ce domaine. Si elle ne se concrétisait que par des jeux en ligne dans un monde virtuel ou des "rassemblements instantanés" ou "flash mobs", nous pourrions en sourire, mais elle est bien loin au delà. L'infection virale des systèmes de contrôle nucléaires, l'ampleur géostratégique des printemps arabes n'en sont que des émergences spectaculaires.



Le livre blanc de 2008 a permis la prise en compte de cette menace, la création d'une chaire de cyber stratégie à l'IHEDN en est une conséquence. La révision du livre blanc programmée pour 2012-2013 devra développer une doctrine et une stratégie, mais aussi construire, tester et mettre en œuvre des moyens défensifs efficaces et offensifs suffisamment dissuasifs. Il faut au minimum acquérir la capacité à identifier les agresseurs et leurs armes sachant qu'ils ont trop souvent un temps d'avance et qu'il n'y a ni règle, ni différence entre milieu militaire et milieu civil, ni organisation internationale reconnue par tous. Il faudra une coopération de type gagnant-gagnant avec nos alliés car aucun état ne pourra se protéger seul et enfin nous doter de moyens d'action performants alors que le contrôle technique d'Internet, bien que dévolu à une instance internationale, l'ICANN, reste dans la main du gouvernement des Etats-Unis. Et enfin, nous devons recruter et former des experts dont la passion n'a d'égal que l'engagement au service du pays.

Bonne lecture...

LA CYBERDÉFENSE, UN INTÉRÊT STRATÉGIQUE POUR LA FRANCE

« Les personnels militaires devront ainsi devenir familiers de tous les moyens de la guerre de l'information, en demeurant aptes à l'engagement physique sur le terrain » (1).

La guerre de l'information exprime la notion de conflit et la place de l'information dans ce contexte. Elle traite à la fois de la guerre dans le cyberspace et de la guerre des idées qui est véhiculée dans ce même cyberspace. Dans ce cadre, la menace « cyber » a été identifiée dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 puis confirmée dans sa mise à jour de février 2012.

En effet, nous pouvons considérer aujourd'hui que notre dépendance informatique a créé d'importantes vulnérabilités dans notre société et donc des menaces auxquelles nous devons répondre dans le domaine de la défense et de la sécurité nationale. La mise en exécution de cette

menace multiforme, y compris idéologique par la diffusion des propagandes, des désinformations, des informations incomplètes..., est à la portée de tout acteur privé ou public malveillant car celui-ci bénéficie d'une forte impunité de fait en raison de la difficulté technique et donc politique à « attribuer » une attaque informatique.

De fait, la France, comme d'autres Etats, est mise dans une situation de « guerre informatique permanente », non déclarée, qui la contraint à anticiper autant que possible les cyberattaques et surtout d'y sensibiliser les différents acteurs de la société civile afin de limiter sinon de prévenir ces agressions. Elle y répond par l'émergence du concept de cyberdéfense.

LE CADRE DE LA CYBERDÉFENSE

L'environnement informationnel dans lequel notre société démocratique la fragilise. Il ne limite pas seulement au cyberspace mais est aussi cet espace virtuel et physique dans lequel l'information est reçue, exploitée et diffusée. A ce titre, l'environnement informationnel englobe

(1) Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, 2008.





Informations générales

le cyberspace et les réseaux sociaux. Y agir devient un objectif stratégique notamment pour préserver une information fiable, transparente et ouverte. Le cyberspace est en effet devenu à la fois une zone d'affrontement et un lieu d'échange, un espace de développement des réseaux sociaux et de mobilisation aussi.

S'appuyant notamment sur internet, le cyberspace est un domaine dans lequel l'avantage stratégique industriel ou militaire peut être gagné ou perdu. Il soutient un système complexe qui favorise le commerce, le fonctionnement des services publics, la stratégie militaire aussi. Son intégration dans la vie des Etats et du citoyen conduit à la forte probabilité de dysfonctionnements majeurs des Etats en temps de crise. Pour obtenir le plus grand bénéfice d'internet, il est donc important que tout internaute puisse l'utiliser en sûreté.

Les puissances majeures ont développé des stratégies nationales (Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Chine, Russie, France) tout comme les acteurs privés qu'ils soient des individus (Affaire wikileaks) ou des groupes (*anonymous*), qui y ont défini leur zone d'opération en vue de satisfaire leurs intérêts particuliers. La France vise notamment la recherche d'une cyber-sécurité qui ne s'appuie pas seulement sur la sécurité physique des réseaux mais qui assure aussi le développement économique, social à travers un cyberspace sûr, résilient, sécurisé contre l'ensemble des attaques possibles. Cette vision englobe la préservation des valeurs promues par les démocraties de liberté, de transparence, d'une société forte, d'une zone régulée pour le profit du plus grand nombre et non de non-droit.

La cyberdéfense vise à construire cet environnement sécurisé qui est défini par l'ANSSI (agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, <http://www.ssi.gouv.fr/>) comme « *L'ensemble des mesures techniques et non techniques permettant à un État de défendre dans le cyberspace les systèmes d'information jugés essentiels* ». La cyberdéfense militaire recouvre quant à elle « *L'ensemble des activités que le ministère conduit afin de pouvoir intervenir, militairement ou non, dans le cyberspace pour garantir l'efficacité de l'action des armées, la réalisation des missions confiées et le bon fonctionnement du ministère de la défense* ».

RÉPONDRE À DES MENACES MULTIPLES

Les menaces sont identifiées. Elles sont aussi bien civiles que militaires.

Le Livre blanc de 2008 mis à jour en 2012 met en avant d'abord la menace criminelle qui utilise le cyberspace pour sa logistique, la recherche des victimes. Le cyberspace permet aux criminels de s'affranchir des frontières mais aussi des lois. Le commerce électronique en plein essor peut ainsi être menacé dans son fonctionnement par une perte de confiance dans le réseau internet et affecter les investisseurs, les clients, l'Etat. L'insécurité dans le cyberspace affecte le commerce, permet la recherche des informations sensibles que cela touche à la propriété intellectuelle ou commerciale. Cette menace vise aussi bien les revenus que les réputations. Des recherches récentes évaluent au Royaume-Uni des pertes économiques annuelles à 27 milliards de livres, soit 40 milliards d'euros.

La seconde menace est celle de l'espionnage dans la recherche des données sensibles qu'elles soient technologiques, industrielles ou étatiques.

Une troisième menace, plus géostratégique, est celle de la destruction de systèmes d'information dans le cadre d'une stratégie militaire indirecte comme l'a montrée la mise en œuvre du virus stuxnet découvert en juin 2010 dans l'affaire des centrifugeuses iraniennes ou en appui d'une opération comme l'attaque russe en Géorgie le 7 août 2008 avec un ciblage des sites web gouvernementaux et des médias géorgiens, étendu dans une seconde phase aux banques, à l'université, mettant la population en situation d'absence d'informations.

Une quatrième menace est celle de la création d'armées virtuelles. Ce cyberspace est en effet utilisé par les terroristes pour diffuser leur propagande, radicaliser leurs supporters, lever des fonds, communiquer et planifier leurs opérations. Les actions physiques peuvent être utilement remplacées par les cyber-attaques. Les hackers patriotiques s'organisent aussi pour s'emparer d'une cause. Leur menace est d'autant plus réelle qu'ils sont motivés politiquement et attaquent sites publics et sites privés. Dans son document de référence « *The UK Cyber Security Strategy: Protecting and promoting the UK in a digital world* » de novembre 2011, le Royaume-Uni rappelle que « *tous ces groupes criminels,*

terroristes, services de renseignement étrangers et forces armées sont actifs aujourd'hui contre les intérêts du Royaume-Uni dans le cyberspace ».

Une cinquième menace est celle des atteintes aux libertés que peut induire toute cyberdéfense. Cette sécurité nationale inclut en effet cette réflexion sur le nécessaire équilibre entre sécurité collective et libertés individuelles. Ces droits fondamentaux sont la liberté d'expression, le droit de partager ses idées et de les diffuser, le droit aussi à sa vie privée. La cyber-attaque et ses effets peuvent conduire à remettre en cause ces valeurs.

LES RÉPONSES ORGANISATIONNELLES DES ETATS

La menace est considérée comme particulièrement sérieuse pour que les Etats notamment occidentaux se préparent à relever le défi et se mettent rapidement en ordre de bataille. La stratégie de défense de la sécurité des systèmes d'information fixe depuis février 2011 pour la France l'objectif stratégique de devenir une puissance mondiale de la cyberdéfense et de la cyber-sécurité. Elle a développé ses capacités d'interventions aussi bien au profit des institutions que des entreprises stratégiques. L'ANSSI dépendant du Premier ministre, créée en 2009, pilote la politique nationale de sécurité des systèmes d'information. Depuis février 2011, elle est aussi l'autorité nationale de défense des systèmes d'information. Le ministère de la défense s'est doté de capacités lui assurant l'accès au cyberspace. Le centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations a développé le corpus doctrinal militaire paru en 2011 et en 2012.

Au niveau des organisations internationales, l'Union européenne a proposé quant à elle en 2009 une politique de cyber-sécurité. L'OTAN a développé aussi ses capacités avec un centre d'excellence à Tallin (Estonie). Elle a validé le principe d'un concept de cyberdéfense en 2010, développé une politique et un plan d'action en juin 2011.

La question finale reste cependant celle de la riposte aux cyber-attaques. Ainsi, cible privilégiée d'attaques informatiques, le Japon a annoncé en février 2012 la mise au point d'un « bon virus »

capable de tracer et d'identifier l'origine d'une cyber-attaque, et de mettre hors d'état de nuire l'outil utilisé pour mener l'agression. Il pourrait également collecter toutes les données relatives à l'attaque. A suivre.

POUR CONCLURE

Ce nouveau champ de bataille est donc celui de l'information et de ses effets. Ce qui est intéressant à constater est cependant cet amalgame entre criminels et non-criminels menant des cyber-attaques, accentuant la confusion entre sécurité et défense nationale. La question de l'attribution d'une cyber-attaque est effectivement un enjeu capital et détermine la réponse. Cependant, le principe de « cyber-dissuasion » développé en 2009 par Martin Libicki pour les Etats-Unis n'a pas été retenu mais désormais la possibilité de représailles par moyens militaires en cas de cyber-attaques a été annoncée par les Etats-Unis le 31 mai 2011.

La cyberdéfense doit désormais se transformer en cyber-stratégie, c'est-à-dire en une vision à long terme dans laquelle en particulier, tous les organismes de l'Etat doivent être impliqués en vue d'être une puissance « cybernétique ». La sensibilisation de tous les acteurs publics et privés au titre de la sûreté de l'information doit être développée. Le Royaume-Uni a déjà lancé une campagne sur ce thème sur les chaînes publiques et sur internet auprès de la société civile depuis l'été 2011. Enfin, les forces armées doivent sans doute avoir une place plus grande dans la cyberdéfense qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Colonel François Chauvancy

Coauteur de « Cyberguerre et guerre de l'information », Editions du CNRS, 2010 puis en juillet 2011, version anglaise sous le titre « Cyberwarfare and information warfare »





L'Europe de la Défense... en « hibernation » ?

par le général (2S) R. Carmona

L'Europe de la Défense est actuellement traversée par le doute. On peut se demander s'il s'agit d'un « intermède » dans le processus de construction en cours ou si l'avenir même de ce projet n'est pas menacé.

« Des Américains qui se désengagent, des États européens militairement de plus en plus faibles, une Union Européenne à l'avenir mal défini mettent en évidence la nécessité de redéfinir les bases d'une Défense européenne apte à relever les défis imposés par le nouveau contexte sécuritaire mondial » (1).

Cette phrase mise en exergue nous semble synthétiser d'une façon presque lapidaire la situation actuelle.

De fait, les Européens se trouvent actuellement à la croisée des chemins.

Soit ils renoncent au projet d'une véritable Europe de la Défense et continuent à se réfugier sous le parapluie de l'Otan, avec l'espoir d'y constituer un hypothétique « pilier européen » et le risque est grand d'être définitivement marginalisés. Soit ils continuent de manière autonome à développer leurs moyens propres, civils et militaires, mais dans le cadre d'une politique étrangère clairement définie. La coopération avec l'Otan se poursuivrait, mais c'est avec les Etats-Unis que devrait être conclu un partenariat stratégique global.

Cette deuxième option pourrait permettre à l'Union européenne de s'affirmer progressivement sur le plan de la Défense comme un acteur influent dans le concert international. Elle nécessiterait, outre l'affirmation d'une ambition commune qui semble actuellement faire cruellement défaut, la mise en œuvre de synergies plus vigoureuses, une mutualisation des moyens ainsi que le renforcement des coopérations militaires.

Après avoir brièvement rappelé la montée en puissance de la *Politique européenne de Sécurité et de Défense*, nous examinerons successivement comment les divergences ont rapidement pris le pas sur les visions communes ainsi que l'impérieuse

nécessité pour ses Etats membres de *mutualiser* leurs capacités face à un contexte budgétaire particulièrement contraint. Le développement en cours de certaines coopérations et les nouvelles orientations stratégiques américaines paraissent de nature à offrir des opportunités favorables à l'émergence progressive de l'Europe comme « acteur global » sur le plan de la Défense.

Les progrès de la PESD...

Dans la marche parfois chaotique vers la création de l'Europe de la Défense, le sommet franco-britannique de Saint-Malo du 4 décembre 1998 restera comme l'acte de naissance de la

vision moderne de l'Europe de la Défense. La création de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) lors du Conseil européen de Cologne en 1999 est un résultat direct de ce Sommet.

A partir de Saint-Malo, le processus s'est accéléré en deux temps. Une première phase, allant schématiquement de 1999 à 2002, a vu l'Union se doter des instruments institutionnels nécessaires à sa montée en puissance comme acteur de la gestion des crises. Une seconde phase, de 2003 à 2008, a vu se développer le caractère opérationnel de la PESD à travers le lancement d'une grande variété de missions et d'opérations civiles, civilo-militaires et militaires marquant l'émergence de l'Union européenne comme véritable *acteur de la gestion des crises*.

Le retour dans l'OTAN

Le *Livre blanc* de 2008 avait fait de l'Europe de la Défense l'une de ses priorités.

Le retour plein et entier de la France au sein des structures de commandement de l'Otan



Sommet franco-britannique de Saint-Malo du 4 décembre 1998

(1) Général Jean-Paul Perruche : L'Europe de la Défense post-Lisbonne, illusion ou défi ? (Études de l'Irsem 11/2011).



visait surtout à lever les réticences de nos partenaires, européens et américains, qui nous soupçonnaient de vouloir construire l'Europe de la Défense contre l'Otan. Il devait également favoriser l'émergence de l'Europe de la Défense.

Ce retour peut être considéré comme un succès. Nous sommes d'ores et déjà rentrés dans une nouvelle phase de modernisation de cette organisation, très marquée par la guerre froide, dans laquelle la France prend toute sa part, sans abandon de sa souveraineté, et fait valoir ses positions avec une plus grande capacité d'influence qu'auparavant.

Cependant, ce retour ne s'est pas traduit par des avancées de la PSDC.

Comme l'a souligné le chef d'État-major des armées, l'Europe de la Défense est aujourd'hui « en hibernation », en berne...

Il manque aujourd'hui à l'Union un moteur et une volonté politique pour progresser sur ces questions. La crise budgétaire renforce l'inhibition. Or, la détermination de notre pays pour entraîner nos partenaires nous semble plus faible qu'auparavant...

L'union européenne sur fond de divergences...

Les événements survenus depuis 2008, qu'il s'agisse de la politique à l'égard de la Russie, de la reconnaissance du Kosovo, de l'implication de l'UE en Afrique, du désarmement ou plus récemment du « printemps arabe », ont plutôt mis en évidence les nombreuses divergences de ses États-membres que des visions communes.

Par ailleurs, la poursuite de l'affaiblissement des budgets de défense dans les pays européens, sur fond de crise économique, ne les a guère incités à l'audace en matière d'engagements extérieurs. Enfin le retour de la France dans la structure intégrée de commandement de l'Otan a été perçu comme un changement de stratégie de la France en ligne avec son rapprochement de la politique américaine et donc s'éloignant de l'objectif d'une plus grande autonomie de l'Europe.

L'Union européenne a été totalement absente d'un conflit à sa proximité immédiate, en Libye, exactement comme elle l'avait été quinze ans plus tôt dans les Balkans. Ses États membres sont apparus profondément divisés : d'un côté, la France et le Royaume-Uni, favorables à une intervention ; de l'autre, l'Allemagne, hostile. Ni le Haut représentant, ni le Service extérieur, ne sont parvenus à aplanir les divergences. L'Union n'a même pas été capable de lancer une opération pour la surveillance de l'embargo maritime sur les armes, le Royaume-Uni, bien que favorable à l'intervention en Libye, étant fortement opposé à une opération de l'Union européenne.

Le Royaume-Uni a opposé son veto au renforcement des capacités européennes de planification et de conduite des opérations, pourtant indispensable pour lancer rapidement une opération, comme on a pu le voir lors de l'intervention au Tchad, considérant qu'un Quartier général européen permanent dupliquerait celui de l'Otan. Après de longues discussions, les partisans de ce QG, à savoir



Informations générales

l'Allemagne, la France, la Pologne, rejoints par l'Italie et l'Espagne, ont finalement obtenu un « lot de consolation ». Le Royaume-Uni a accepté, à condition qu'il ne soit ni systématique, ni permanent, l'activation à partir du mois de janvier du Centre d'opération de Bruxelles, localisé au même endroit que l'État-major de l'Union européenne, chargé de la pré-planification des opérations.



De même, la Grande-Bretagne refuse toute augmentation du budget de l'Agence européenne de la défense, qui n'est pourtant que de 30 millions pour 27 Etats membres,

à comparer aux 300 millions de l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAr), qui ne compte pourtant que six membres.



Il est difficile de lancer de nouveaux programmes d'équipements quand la plupart de nos partenaires européens diminuent leur budget Défense. Les résultats de l'initiative de partage et de mutualisation des capacités pilotée par l'Agence européenne de Défense (AED) sont assez décevants. En effet, faute de financement, les mutualisations portent davantage sur le soutien ou la formation, comme par exemple le soutien médical ou la formation des pilotes d'hélicoptères, que sur les équipements.

Les Groupements Tactiques n'ont à ce jour jamais été utilisés.

Enfin, l'Union européenne peine à prolonger le mandat de ses opérations ou à en lancer de nouvelles. L'opération *Atalanta* manque de navires et les armateurs font de plus en plus appel à des sociétés militaires privées. Le lancement d'opérations dans la Corne de l'Afrique, au Sud Soudan, en Libye ou au Sahel, zone pourtant stratégique pour notre sécurité, est au point mort.

C'est principalement la crise économique et financière, avec ses implications budgétaires, qui expliquerait, la « panne » actuelle de l'Europe de la Défense.

Une mutualisation des capacités nécessaire... mais avec davantage d'intégration..

L'opération libyenne a mis en lumière les lacunes capacitaires des pays européens en ce qui concerne le ravitaillement en vol, les moyens de surveillance, de renseignement, les drones...

Face à cette situation, loin de se doter des capacités nécessaires, la plupart de nos partenaires européens réduisent de manière drastique leur budget de Défense.

Dès lors, les Européens se trouvent confrontés à deux possibilités : continuer d'additionner, de superposer des systèmes de défense nationaux, de plus en plus obsolètes, vieillissants, en retard d'un point de vue technologique et dispendieux, au risque de perdre complètement leur autonomie militaire et par conséquent plus largement leur indépendance, ou s'engager davantage dans la *mutualisation* des capacités de défense.

Le déficit capacitaire des armées des pays européens ne semble pouvoir trouver de solution que dans la *mutualisation* et le *partage* (*Pooling and sharing*) grâce aux économies d'échelles qu'ils permettent. Il est logique que cette mise en commun intervienne plutôt au sein de l'UE, là où les pays membres développent et protègent leurs intérêts communs.

Ceci permettrait notamment de diminuer très sensiblement les budgets de Défense des Etats membres, d'assurer l'autonomie militaire de l'Union, de catalyser l'unité européenne, permettant ainsi l'émergence d'une « Europe puissance » sur la scène européenne.

Le renforcement capacitaire des Européens espéré ne sera toutefois vraiment « significatif » que s'il s'accompagne *de plus d'intégration*. Cette évolution pourra difficilement s'opérer sans compromis de souveraineté. Une certaine *harmonisation du taux des budgets de défense* devrait constituer un objectif majeur à atteindre pour concrétiser la solidarité européenne.

Développement et renforcement de partenariats européens

Depuis 2008, la France a développé et renforcé un certain nombre de partenariats européens, principalement avec le Royaume-Uni.

Signé le 2 novembre 2010 à Lancaster House, le **Traité de Coopération franco-britannique**

constitue un rapprochement sans précédent des armées et des industries de défense des deux pays, visant à leur permettre de faire face ensemble à de nouveaux défis : prolifération des armes de destruction massive et des missiles balistiques, terrorisme, cyber-attaques, sécurité maritime et spatiale.

Il est ainsi prévu une coopération accrue entre les forces armées françaises et britanniques, ainsi que le partage et la mutualisation de matériels et d'équipements : création d'une



force expéditionnaire interarmées conjointe, et non permanente, de 3 500 à 5 000 soldats qui pourra être déployée, avec préavis, pour des d'opérations bilatérales de l'Otan, de l'Union européenne et des Nations Unies ;

mutualisation de porte-avions à partir de 2020, ainsi que de l'entretien et l'entraînement à bord du nouvel avion de transport militaire A 400M.

Sont également lancés toute une série de projets dans le secteur industriel, ainsi que dans celui de la recherche et de la technologie, dont la mise en commun à partir de 2015 des technologies des deux pays concernant les essais nucléaires en laboratoire.

Dès 2011, la France et le Royaume-Uni travailleront à la conception de la future génération de drones de surveillance « moyenne altitude, longue endurance », prévus pour 2015-2020. A partir de l'année suivante, ils lanceront un programme de démonstrateur destiné à préparer les futurs drones de combat, dont l'entrée en service est envisagée pour 2030.

Un programme de nouveau missile anti-navire et un projet de missile aérien de courte portée seront également lancés en 2012.

Ce sommet a également été l'occasion pour les deux pays de réaffirmer leur engagement au sein de l'Otan et de l'Union européenne et de plaider pour un renforcement des liens entre les deux institutions.

Le sommet franco-britannique du 17 février dernier, a donné lieu à des accords importants dans le nucléaire civil, avec notamment la signature d'une série de contrats avec Areva et EDF pour la construction de réacteurs nucléaires de nouvelle génération EPR au Royaume-Uni.

Les deux pays ont également annoncé un « *partenariat stratégique à long terme* » sur les drones, et des projets communs sur les missiles, les communications militaires par satellite et les essais nucléaires.



Le drone Harfang pendant Harmattan

Parallèlement, la France a renforcé sa coopération avec l'Allemagne et la Pologne dans le cadre du *Triangle de Weimar*. La relance, la consolidation et l'élargissement de cette initiative à laquelle Espagne et Italie se sont jointes sont aujourd'hui en cours.

Le 22 janvier 2013 marquera le cinquantième anniversaire du *Traité de l'Élysée*. Le dialogue stratégique avec l'Allemagne se poursuit, avec deux fois par an, un *Conseil franco-allemand de Défense et de Sécurité*, dont le dernier vient d'ailleurs de se dérouler à Paris le 6 février. Les deux partenaires ont manifesté leur intention de renforcer le dialogue stratégique franco-allemand et de coopérer plus étroitement avec la Russie sur la sécurité dans les zones euro-atlantique et eurasiennne.

Toutes ces initiatives visent à essayer d'avancer ensemble pour procurer une base solide aux pays européens dans la voie de la *Défense européenne*. Il s'agit en particulier avec le Royaume-Uni d'un **partenariat** pragmatique entre voisins, ayant des moyens comparables et des ambitions communes.

A terme, ces coopérations pourraient servir de modèle à d'autres pays pour rationaliser leur effort capacitaire par des rapprochements sur des bases bilatérales ou multilatérales et favoriser un développement de la coopération industrielle.

Le « désengagement » américain : une opportunité pour la Défense européenne ?

Les États-Unis n'abandonnent pas l'Europe mais attendent plus d'elle en ce qui concerne la Défense. Les inquiétudes qui se sont exprimées



Informations générales

à ce sujet, en particulier parmi les nouveaux pays alliés d'Europe centrale et de l'Est, sont liées à la nouvelle stratégie des Etats-Unis annoncée récemment, selon laquelle pour eux les régions prioritaires sont désormais l'Asie-Pacifique et le Moyen-Orient, et non plus l'Europe.

Ce net infléchissement a commencé à se concrétiser dans le vaste plan d'économies, d'une valeur de 487 milliards de dollars, lancé par le Pentagone. L'Armée de terre américaine va ainsi retirer deux de ses quatre Brigades de combat en Europe, soit environ 7 000 hommes.

Cependant, les Américains se veulent rassurants : l'Europe demeure « *un partenaire essentiel* », « *le partenaire de choix pour des actions militaires et diplomatiques communes, comme l'a prouvé la Libye et le démontre l'Afghanistan* » ont-ils tenu à affirmer lors de la Conférence sur la sécurité de Munich.

En outre, s'ils retirent des troupes, ils s'engagent avec force dans d'autres programmes transatlantiques comme le bouclier antimissile ou l'achat de « *Global Hawk* » pour le système de surveillance aérienne (AGS) de l'Otan. Ils annoncent également la participation d'une Brigade américaine à la Force de réaction rapide de l'Otan, la *Nato Response Force* (NRF).

Les Etats-Unis supportent 75 % des dépenses militaires de l'Otan et seuls quatre autres des 28 pays de l'Alliance (Royaume-Uni, France, Grèce et Albanie) consacrent aux environs de 2 % de leur PIB à la Défense, la *norme* en principe agréée par tous.

A la Conférence de Munich, les demandes américaines se sont donc faites plus pressantes sur une « participation » des Européens à la Défense antimissiles ainsi que sur leur capacité à investir dans les secteurs dont la guerre en Libye a démontré les faiblesses (ravitaillement en vols, systèmes de défense antiaérienne etc).

Au vu des budgets de Défense des pays membres de l'Union européenne, ceux-ci ne sont guère capables d'offrir les assurances qu'attendent d'eux le Pentagone, notamment à l'heure d'une crise sans précédent de la zone euro.

En dépit de la réaffirmation de leur garantie concernant la défense de l'Europe (2), il semble bien que celle-ci ne puisse plus être comprise par leurs alliés européens comme étant

une assurance tous risques.

L'engagement américain dépendra de l'importance pour eux de l'enjeu stratégique des conflits, comme l'ont

illustré, tant la crise libyenne que celle de Géorgie en 2008.

Il appartiendra désormais aux Européens d'assumer leurs responsabilités pour défendre leurs intérêts spécifiques, pour « *défendre leur étranger proche* »...

Il faudra, en outre, s'attendre à ce que cette assistance américaine en Europe soit désormais « *négociée* » en échange d'une assistance européenne ailleurs.

Le désengagement des Etats-Unis du vieux continent pourrait être considéré comme une « *opportunité* » pour la Défense européenne en accélérant la mutualisation des capacités des Etats européens, ce qui les inciterait à mieux prendre en charge leurs intérêts de sécurité et à devenir ainsi plus autonomes.

Les Européens, pour faire face au défi des Etats-Unis devraient réviser leur stratégie de sécurité qui date de 2003, engager en commun une revue des programmes d'armement afin de réaffirmer l'autonomie stratégique de l'Union et de consolider une industrie d'armement menacée par les projets américains au sein de l'Otan.

En conclusion

Une convergence des politiques étrangères nationales doit devenir un objectif prioritaire des Européens. Il n'y a actuellement aucune unité de vue de la part des états membres sur l'objectif final de la construction européenne.

Il s'agit de bâtir une véritable stratégie de défense et de sécurité se fondant sur une ambition commune.

A cet effet, l'élaboration d'un Livre blanc de l'Union européenne sur la défense et la sécurité est à relancer afin de définir en commun nos zones d'intérêts et nos besoins capacitaires.



(2) En particulier Article 5 du Traité de Washington.

Le risque radio-actif environnemental est un mythe plus qu'une réalité

par les généraux (2S) J.-J. Cahuet et J.-N. Sorret

La moindre trace de radioactivité, quelques becquerels dans l'environnement, suscite dans la population des craintes importantes. La perception exagérée du risque radioactif environnemental conduit nos responsables politiques à effectuer des choix aberrants au détriment d'investissements plus opportuns qui pourraient contribuer à réduire des risques bien réels. Le bon sens doit retrouver sa place et le progrès cesser d'être un mot inconvenant.

Dans notre vie quotidienne, nous sommes soumis à une irradiation d'origine naturelle, en provenance du ciel, de l'air, de la terre et de notre alimentation.

REPÈRES

Nous sommes tous, en permanence, exposés à des irradiations d'origine naturelle, et aussi d'origine humaine. Nul ne peut y échapper. La dose qui en découle est au minimum de 3 mSv par an, mais elle peut atteindre des valeurs beaucoup plus élevées. L'homme a toujours été irradié par le ciel et par la terre, sans que cela n'ait apparemment gêné le développement de l'humanité. Aucune lésion significative n'a pu être rapportée à cette irradiation, même parmi les populations soumises aux expositions les plus fortes.

Altitude(en mètres)	Dose en mSv/an		
	Équateur	30°	50°
0	0,35	0,4	0,5
2 000	1	1,3	1,7
5 000	4	6	8
10 000	14	23	45

granitiques sont particulièrement productives en radon. Dans ces régions, tel le Limousin, l'activité radon dépasse souvent 400 Bq/m³, et de nombreuses habitations 1 000 Bq/m³, niveau où il est requis de réaliser des travaux d'assainissement dans les locaux accueillant du public, la dose individuelle qui en résulte, du fait de la respiration, varie ainsi de 1 à 10 mSv par an.

LE SOL ET LA MER

Un régime alimentaire équilibré apporte 100 Bq par jour, un régime végétarien en apporte 300.

Dans les roches, les atomes d'uranium, de thorium et de Un régime potassium 40 se désintègrent, en émettant des rayonnements alimentaire qui peuvent atteindre les êtres vivants. En profondeur, équilibré apporte l'énergie des rayonnements est dissipée sous forme de 100 Bq par jour, chaleur, la radioactivité étant ainsi à l'origine pour moitié de la un régime végétarien en géothermie. L'activité du sol est de l'ordre de 1 300 Bq/kg mais apporte 300 peut atteindre des niveaux 200 000 fois plus élevés dans les zones uranifères.

On peut aussi noter que les neutrons cosmiques, interagissant avec l'uranium de la

LE CIEL ET L'ATMOSPHÈRE

Le rayonnement du ciel, appelé rayonnement cosmique, en provenance du ciel et des étoiles, se trouve heureusement très atténué lors de sa traversée de l'atmosphère terrestre, et délivre, au niveau du sol, une dose annuelle de l'ordre de 0,4 mSv. Cette dose augmente un peu avec la latitude et beaucoup avec l'altitude : elle double chaque fois que l'on s'élève de 1 500 mètres.

Le rayonnement atmosphérique est essentiellement le fait du radon, gaz radioactif provenant de la désintégration du radium, lui-même issu de l'uranium présent dans le sol. Sa concentration varie en fonction de la nature du sol : les roches

Informations générales

croûte terrestre, y provoquent l'apparition de plutonium, d'origine tout à fait naturelle : un pot de fleurs contenant 1 kg de terre contient aussi quelques milligrammes d'uranium et quelques dizaines de millions d'atomes de plutonium, dont la masse est bien sûr insignifiante. S'ajoute une contamination interne naturelle, du fait que tant l'air respiré que tous nos aliments sont naturellement radioactifs. Le corps humain lui-même constitue une source radioactive de 10 000 Bq.

RESPIRER DANS LA CREUSE

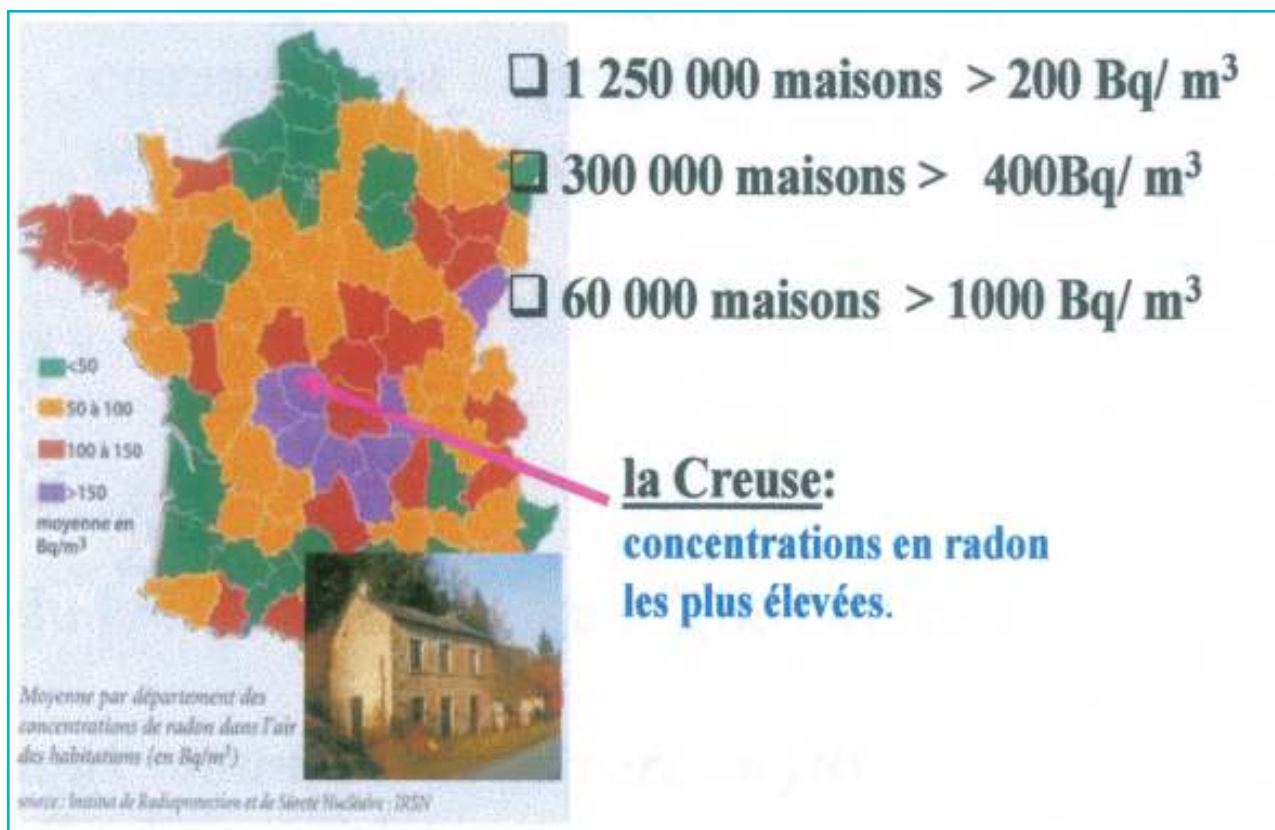
Le risque sanitaire du radon est celui du cancer du poumon, évalué par extrapolation à partir des fortes doses reçues autrefois par les mineurs d'uranium. Or, la Creuse, département le plus radioactif de France, a un des taux de cancers du poumon les plus faibles de notre pays.

CONJOINT RADIOACTIF

Un kilogramme d'uranium 238 pur n'est que faiblement radioactif : environ 10 000 Bq, en tenant compte de l'auto-absorption, soit une radioactivité équivalente à celle du corps des fortes doses reçues autrefois humain. Du point de vue de la radioactivité, il n'est pas plus dangereux de dormir avec un kilogramme d'uranium 238 sous son oreiller qu'en tenant son conjoint dans les bras, car la dose d'irradiation reçue est du même ordre de grandeur dans les deux cas

DE L'URANIUM DANS LA MER

Par érosion, le Rhône rejette en Méditerranée, chaque année, plus de 100 milliards de Bq d'uranium, soit environ 10 tonnes. L'eau de mer a une activité de 12 000 Bq/m³, et on estime à 5 milliards de tonnes la quantité d'uranium dissous dans les océans.



L'IRRADIATION D'ORIGINE HUMAINE

Comme l'homme de Cro-Magnon, nous sommes tous, de père en fils, radioactifs et irradiants.

Depuis une centaine d'années, à ce fond d'origine naturelle, nous ajoutons un complément d'irradiations générées par nos activités humaines, parmi lesquelles on peut citer : l'exploitation des ressources naturelles, les retombées radioactives, les activités industrielles, les loisirs, les centrales et les installations nucléaires, et enfin, les pratiques médicales. La plupart de ces sources, à l'exception des actes médicaux, génèrent des expositions de très faibles niveaux, de l'ordre de quelques centièmes de mSv, même en ce qui concerne les retombées radioactives. Celles-ci sont dues essentiellement aux essais atmosphériques des années cinquante et soixante et à l'accident de Tchernobyl.

Les produits radioactifs entraînés dans l'atmosphère lors des essais ou de l'accident retombent lentement sur le sol. La dose reçue par la population est due à l'apport de radioactivité via la chaîne alimentaire (eau de

boisson, lait). Les iodes radioactifs disparaissent très vite du fait de leur demi-vie courte, et seul le césium subsiste au bout de quelques mois. Par contre, contrairement à ce que l'on pense généralement, les irradiations dues aux pratiques médicales, à visées diagnostiques (radiographies, scanners, scintigraphies, etc.) ou thérapeutiques (radiothérapie, traitement à l'iode radioactif, etc.) représentent la part la plus importante des expositions dues à nos activités, avec une dose annuelle moyenne de l'ordre de 1 mSv. En ce qui concerne les doses consécutives à l'accident de Tchernobyl, leur niveau cumulé sur soixante ans représente en France moins de 1/100 de l'irradiation d'origine naturelle ; les conséquences sanitaires ne peuvent qu'être insignifiantes. Il en va de même en ce qui concerne les cancers de la thyroïde dont le taux avait commencé d'augmenter dix ans avant l'accident et dont l'incidence est plus faible dans les zones de plus fortes retombées.

Nous constatons donc que chacun d'entre nous reçoit au moins 4 mSv par an, délivrés pour leur quasi-totalité par l'irradiation d'origine naturelle et médicale.

ACTIVITÉS EN Bq/KG						
ÉLÉMENTS	URANIUM 238		THORIUM 232		POTASSIUM 40	TOTAL
	SEUL	CHAÎNE	SEUL	CHAÎNE		
Il y a 4,5 milliards d'années	80	1040	50	450	4230	5850
Aujourd'hui	40	520	40	360	370	1330

En France, sur un mètre de profondeur :

- 1 016 Bq d'uranium = 1 million de tonnes d'uranium 238
- 1 016 Bq de thorium = 10 millions de tonnes de thorium 232

RÉGIONS	DOSES En mSv/an
FRANCE (LIMOUSIN)	3 à 10
EGYPTE (DELTA DU NIL)	4
INDIE (KERALA)	13
BRESIL (ÉTATS DE RIO DE JANEIRO ET ESPRITO SANTO)	MOYENNE : 5 MAXIMUM : 10
BRESIL (ÉTATS DU MINAS GERAIS)	MOYENNE : 16 MAXIMUM : 20

Informations générales



LE RETOUR AU BON SENS

Les irradiations dues aux pratiques médicales représentent la part la plus importante des expositions.

Quel effet peut avoir quelques centièmes de mSv de plus ? La perception exagérée du risque radioactif environnemental, avec une application inconsidérée du principe de précaution, n'est pas neutre dans ses conséquences pour la société ; elle conduit nos responsables politiques à effectuer des choix aberrants dans le domaine des énergies ce qui aura, à terme, un coût social important : énergie chère ou inaccessible, baisse de l'activité économique, chômage avec ses corollaires de souffrance et d'accès réduit aux soins médicaux, par exemple.

En outre, dans un cadre budgétaire contraint, le choix d'augmenter encore les protections

pour se prémunir d'un risque inexistant se fait au détriment d'investissements beaucoup plus opportuns qui pourraient contribuer à réduire des risques bien réels.

Il serait souhaitable que le bon sens retrouve sa place pour que notre société sache de nouveau effectuer des choix raisonnables et raisonnés. Mais il faudrait que la notion de progrès cesse d'être un mot inconvenant.

RISQUES SANITAIRES EN FONCTION DE LA DOSE REÇUE

- De 3 à 10 mSv : dose minimale annuelle due à la radioactivité naturelle.
- Moins de 200 mSv : absence d'effets sanitaires constatés.
- Plus de 1000 mSv : danger.

GLOSSAIRE

Radioactivité

La matière est constituée d'atomes composés d'un noyau entouré d'électrons. Quand le noyau de l'atome contient trop d'énergie, il est instable ; il se désintègre en émettant des rayonnements : c'est le phénomène de la radioactivité.

Unités de mesure

Le nombre de désintégrations par seconde s'exprime en becquerels (Bq).

La dose mesure l'énergie transmise par les rayonnements à un individu irradié. Elle

permet d'apprécier le risque pour la santé. Elle s'exprime en sieverts (Sv), mais on utilise souvent le sous-multiple, à savoir le millisievert (mSv).

Par analogie avec un jet d'eau, le nombre de gouttes émises par seconde correspond à l'activité de la source (becquerels) et la quantité d'eau reçue par un spectateur correspond à la dose (millisievert).

TYPE D'EXAMEN	DOSE ÉQUIVALENTE EFFICACE (mSv)
Thorax – radiographie	0,14
Crâne	0,16
Hanche ou fémur	0,92
Mammographie	1
Abdomen	1,1
Bassin	1,2
Cholécystographie	1,5
Colonne lombaire	1,7
Tractus gastro-intestinal inférieur	4,1
Scanner	4,3 (0,4 – 10)
Angiographie	6,8



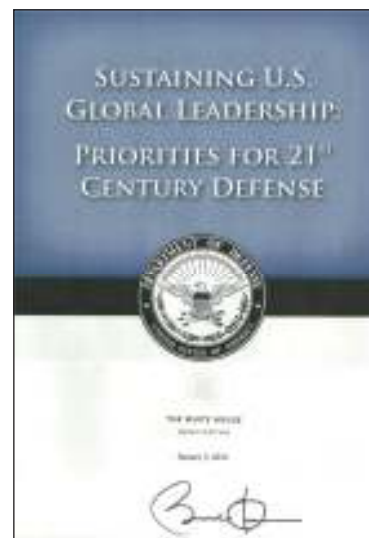
ETATS-UNIS : *un virage stratégique*

par le général (2S) B. de Bressy

Confronté à la crise financière mondiale, le gouvernement américain va diminuer de 500 Mds \$ d'ici 2017 les dépenses militaires, qui ont atteint un niveau annuel de l'ordre de 600 Mds \$, dépassant largement celui du temps de la « Guerre Froide ».

Le président Obama vient d'en tirer les conséquences stratégiques, amorçant un virage majeur pour les Etats-Unis.

Le court document qu'il a signé est consacré pour moitié à une analyse du paysage géostratégique mondial et, pour une autre moitié, aux conséquences en terme de missions et d'organisation pour les forces armées.



ENVIRONNEMENT STRATEGIQUE MONDIAL

Ce document souligne d'emblée le caractère non-étatique de certaines menaces, terroristes notamment (El Qaïda) et revient plusieurs fois sur ce point.

Pour les Etats-Unis, l'Europe, la « fidèle alliée », n'est plus en quête de sécurité mais, au contraire, productrice de sécurité. En conséquence, tout en maintenant leur engagement au titre de l'article 5 du traité de Washington, les Etats-Unis voient désormais la nécessité de reporter leur effort sur la région Asie-Pacifique-Moyen-Orient. Ils soulignent l'ambiguïté de la position de la Chine, ainsi que leur inquiétude sur l'évolution du monde arabe et du Moyen-Orient en général (mais Israël n'est cité qu'une fois).

Les Etats-Unis veilleront à la libre circulation des biens dans le monde (piraterie), ainsi qu'à la lutte contre la prolifération des armes NBC (Iran).

L'Afrique et l'Amérique latine ne sont que très brièvement citées dans ce tour d'horizon géostratégique.

MISSIONS ET ORGANISATION DES FORCES ARMEES

En conséquence de cette évolution stratégique, les forces armées américaines ne seront plus en mesure que de « mettre en échec » un adversaire majeur sur un seul théâtre d'opération (1), tout en « empêchant une agression » sur un second théâtre. Dans ce second cas une approche multilatérale sera systématiquement recherchée. Cette recherche du partenariat est un axe majeur de cette nouvelle stratégie : le document revient 53 fois sur les termes « partenaires » et « alliés ».

(1) Au lieu de 2 précédemment.

En terme de missions :

- Les forces armées s'emploieront à prévenir la prolifération des armes de destruction massive, ainsi qu'à maintenir la liberté d'action dans l'espace et le cyberspace.

- Tant que les armes nucléaires « restent en existence », les Etats-Unis maintiendront un arsenal de dissuasion nucléaire. Mais ces buts de dissuasion pourront être atteints avec une « une force nucléaire réduite en nombre » (2).

- Les forces armées continueront à assurer la défense du territoire national et à apporter leur aide aux autorités civiles.

- Outre-mer, l'effort portera sur les opérations d'entraînement bilatérales, de contre-insurrection et les actions d'aide humanitaire ou en cas de catastrophe naturelle.

La réduction du volume des forces entraînera la fermeture de certaines bases dans le monde (3).

- Enfin, le Pentagone s'imposera une stricte discipline budgétaire, tout en préservant les investissements dans l'industrie de défense et dans la recherche.

CONCLUSION

Le président Obama conclut par un hommage à ses troupes, aux familles de militaires et aux anciens combattants. Les forces américaines ont, durant la dernière décennie, perdu 6 200 morts et eu 46 000 blessés.

Il écrit que « nous continuons à avoir l'obligation morale – comme gouvernement et comme nation – de donner à nos vétérans les bénéfices et les opportunités d'emploi qu'ils méritent ».

(2) Une information récente fait état d'une réduction éventuelle de l'arsenal nucléaire américain à 300 ogives, au même niveau que la France.

(3) Les Etats-Unis maintiennent quelque 700 installations permanentes (« bases sites ») dans 50 pays (sans compter l'Afghanistan). Ils prévoient de fermer 200 sites en Allemagne, 108 au Japon et 182 en Corée du Sud.



PAR LE COMMANDANT (H) E. DIEUDONNÉ

■ L'HOMMAGE À NOS QUATRE SOLDATS TUÉS LE 20 JANVIER EN AFGHANISTAN

Plusieurs centaines de personnes sont venues rendre hommage, le mardi 24 janvier, sur le Pont Alexandre III, aux quatre militaires tués en Afghanistan le 20 janvier, avant que le convoi funèbre ne rentre à l'Hôtel national des invalides où une cérémonie se déroula dans l'intimité.

Le lendemain, le Président de la République présida à Varcès, en Isère, un hommage national où il déclara, notamment : « Nous ne nous laisserons pas impressionner par cette barbarie et cet obscurantisme d'un autre âge qui doit renforcer encore notre détermination à œuvrer pour la paix en Afghanistan ».



■ LA FRANCE RÉEXAMINE LES CONDITIONS D'EXÉCUTION DE SA MISSION EN AFGHANISTAN

Le ministre de la défense et des anciens combattants et le ministre auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européenne, chargé de la coopération, **ont présenté la communication suivante concernant l'Afghanistan**, lors du Conseil des ministres du 1^{er} février 2012 :

« La tragédie du 20 janvier qui a coûté la vie à quatre de nos soldats a amené la France à réexaminer les conditions d'exécution de la mission de ses soldats en Afghanistan. La visite en France du Président afghan le 27 janvier a ainsi été l'occasion de recueillir des engagements de la part de ce dernier concernant le renforcement de la sécurité de nos troupes, mais aussi d'arrêter plusieurs décisions : la poursuite de l'engagement militaire de la France aux côtés des Afghans et des Alliés en Afghanistan, le début prochain du transfert aux Afghans de la responsabilité de la sécurité dans la province de Kapisa, l'adaptation

du rythme de retrait de nos soldats en 2012 et la planification du retour de l'ensemble des troupes combattantes françaises d'ici fin 2013, ainsi que l'adoption des mesures supplémentaires pour assurer leur protection d'ici-là ; enfin, il a été décidé de proposer à l'OTAN d'ouvrir une réflexion sur la prise en charge par l'Armée afghane des missions de combat de l'OTAN d'ici fin 2013.

Par ailleurs, le traité bilatéral d'amitié et de coopération signé lors de la visite du Président afghan marque une nouvelle phase dans les relations entre la France et l'Afghanistan et se traduira par la réalisation de nombreux projets au bénéfice du peuple afghan dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et des infrastructures.

Enfin, la France et la communauté internationale soutiennent les efforts de réconciliation inter-afghans et l'établissement d'un cadre de sécurité régionale à long terme pour l'Afghanistan ».

■ VISITE DU GÉNÉRAL JOHN R. ALLEN COMMANDANT DE LA FIAS

Effectuant sa première visite en France le général américain John R. Allen successeur du général Petraeus comme commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) déployée en Afghanistan, a été



reçu par l'amiral Guillaud chef d'état-major des armées le 20 janvier dernier. Au cours de cette rencontre, le général Allen a rendu hommage aux quatre soldats français tués le matin même.

Les entretiens entre le CEMA et le commandant de la FIAS ont porté sur le bilan des opérations en cours en Afghanistan, notamment en Surobi et en Kapisa où sont engagés les soldats français et sur le processus de transition lancé en 2011 qui est entré dans sa deuxième phase depuis le début de 2012. D'ici quelques mois la moitié de la population afghane, environ, dont celle du district de Surobi, vivra dans une zone sous responsabilité afghane.

Puis le général Allen a rencontré M. Gérard Longuet, ministre de la Défense et des anciens combattants.

■ LE GÉNÉRAL D'ARMÉE AÉRIENNE PATRICK DE ROUSIERS DÉSIGNÉ POUR PRÉSIDER LE COMITÉ MILITAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE



Le général d'armée aérienne Patrick de Rousiers succèdera pour une période de trois ans, à compter du 6 novembre 2012, au général suédois Hakan Syrén en qualité de président du comité militaire de l'Union européenne (CMUE). Le précédent président de nationalité française à avoir occupé ce poste fut le général d'armée Henri Bentégeat de 2006 à 2009.

Le CMUE est composé des chefs des états-majors des armées, il constitue l'organe militaire suprême mis en place au sein du conseil de l'Union européenne. Il est l'enceinte de consultation et de coopération militaire entre Etats membres de l'Union européenne dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises, il fournit au comité politique de sécurité (COPS) des recommandations et des avis sur les questions militaires.

■ LA RÉORGANISATION DES FORCES PRÉPOSITIONNÉES

Dans le cadre du livre blanc de 2008, sur la défense et la sécurité nationale, le ministre de la défense et des anciens combattants, a présenté, lors du

Conseil des ministres du 14 décembre 2011, une communication concernant la réorganisation des forces pré-positionnées. L'objectif étant de les adapter aux nouveaux enjeux de « l'arc de crise » allant de l'Atlantique à l'Océan indien ainsi qu'en Afrique subsaharienne. **Dans le Golfe**, la base des forces françaises à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) achèvera sa montée en puissance au début de 2012.

En Afrique, depuis le 1^{er} août 2011, le dispositif militaire s'articule autour de deux bases opérationnelles avancées (Djibouti et Gabon). Deux pôles opérationnels de coopération ayant vocation régionale (Tchad et Sénégal) ont pour mission d'entretenir une coopération de défense et de servir de point d'appui en cas d'opérations de paix dans la région.

Le nouveau dispositif se traduit par une diminution d'environ 1 000 postes : de 5 340 militaires actuellement, l'objectif est de ramener ce chiffre à 4 100 en 2014.

La France reste présente au Kosovo avec un contingent d'environ 300 hommes déployés principalement au nord du pays. Contributrice de la KFOR, elle arme une composante de soutien qui opère au profit des dix contingents déployés sur le camp de Novo Selo : allemand, américain, autrichien, danois, luxembourgeois, marocain, polonais, roumain, slovène et suisse ; ainsi qu'un contingent de gendarmes français d'EULEX qui a compétence en ce qui concerne les questions de justice, de police et de douanes.

■ LE GROUPEMENT DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES DE LA GENDARMERIE



L'évolution des missions de maintien de la paix et la montée en puissance des composantes de police internationale ont accentué l'engagement des militaires de la gendarmerie nationale sur les théâtres d'opérations extérieures. Pour faire face à ces missions la gendarmerie a créé le « groupement des opérations extérieures » (GOPEX)

Créé le 1^{er} juillet 1998 le GOPEX, qui est rattaché au commandement de la gendarmerie outre-mer (CGOM) compte aujourd'hui 26 officiers et 36 sous-officiers qui ont été rigoureusement sélectionnés





Informations pratiques

en tenant compte, notamment, de leur expérience professionnelle en milieu international et de leurs compétences linguistiques.

Ces militaires servent en qualité de contrôleur de police civile. Ils sont mis en place sur des postes à responsabilité pour des séjours d'une durée d'un an ou plus. Les missions qui leur sont confiées couvrent un large spectre : observation, conseil et contrôle des polices locales (respect des droits de l'homme) enquêtes judiciaires, accompagnement des patrouilles, réorganisation et formation des polices locales.

■ L'ESPRIT DE SERVICE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES



Le 12 janvier 2012, l'Amiral Guillaud, chef d'état-major des armées, a décoré de la Croix de la Valeur militaire avec palme le drapeau de la Base pétrolière interarmées (BPIA) du Service des essences des armées (SEA), au titre des opérations extérieures : Harmattan, Pamir et Licorne.

LE BPIA est le détachement projeté du SEA sur les théâtres d'opérations. Il est composé à partir de militaires qui servent dans tous les organismes du Service. La distinction reçue donne ainsi tout son sens à l'engagement de ces hommes et de ces femmes et renforcera, encore, la détermination et l'esprit de service des militaires et civils du SEA.

A noter, par ailleurs, la restructuration de l'opérateur pétrolier interarmées qui s'achève, celle-ci étant centrée sur le renforcement de la capacité de projection du SEA.

■ L'HOMMAGE AUX HOMMES ET AUX FEMMES DE L'OMBRE

Le 17 janvier 2012, dans la cour d'honneur des Invalides, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) a commémoré le 70^e anniversaire de la création du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) dont elle est l'héritière. Ceci en présence d'anciens du BCRA dont MM. Stéphane Hessel et Daniel Cordier, du fils du Colonel Passy et

de celui M. Daniel Dewavrin, ainsi que de la fille du Lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves M^{me} Rose de Beaufort.

Cette cérémonie initiée par M. Erard Corbin de Mangoux, directeur de la DGSE, a été l'occasion de souligner la filiation de celle-ci au BCRA.

M. Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens combattants, présent à cet hommage, a décoré de la Croix de la Valeur militaire avec palme plusieurs unités des services spéciaux pour leur engagement sur tous les théâtres d'opérations.

■ LA RÉSERVE DE SÉCURITÉ NATIONALE

La loi du 28 juillet 2011, tendant à faciliter l'utilisation des réserves militaires et civiles en cas de crise majeure crée : le dispositif de réserve de sécurité nationale.

Ce nouveau cadre juridique permet de mobiliser les réservistes militaires et civils :

- 1) en cas de déclaration de l'état d'urgence,
- 2) lorsqu'il se produit une crise de portée nationale : attaque terroriste majeure, pandémie à forte létalité, catastrophe naturelle ou technologique de grande ampleur.

Les armées, la gendarmerie nationale, la police nationale, les services des ministères de la justice et de la santé, mais aussi, ceux des collectivités territoriales pourront, dans le cadre de ce dispositif, rappeler les réservistes avec un préavis court et pour 30 jours consécutifs.

La loi modernise également le service de défense, qui prend l'appellation de service de sécurité nationale. Celui-ci vise à mieux assurer le maintien des fonctions nécessaires à la continuité des activités essentielles du pays, en particulier dans les





domaines de l'énergie, de la santé ou des transports. Ce dispositif exceptionnel prévoit notamment le maintien à leur poste, en cas de crise, des agents des administrations et des opérateurs d'importance vitale, qu'ils soient publics ou privés.

■ LA PROFESSIONNALISATION DES ARMÉES A-T-ELLE FAIT RECULER L'ANTIMILITARISME ?

La recherche universitaire en matière de défense met en évidence un affaiblissement de l'antimilitarisme en France et des images négatives associées souvent à l'armée il y a vingt ans. D'aucuns ont émis l'hypothèse que la disparition du service national pouvait avoir des effets positifs sur la perception que les jeunes ont de l'armée. (M. Pascal Boniface La jeunesse et la défense. « Génération Tonton David », Centre d'études en sciences sociales de la défense, décembre 1998). Hypothèse que tend à confirmer une étude commandée par l'IRSEM (Institut de recherche stratégique de l'école militaire) et pilotée par le Cevipof (Centre de recherche politique de Science Po) et une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de lycéens âgés de 16 à 21 ans scolarisés dans l'enseignement général, technique et professionnel (*).

Une image largement consensuelle et plutôt positive. L'institution militaire arrive en tête des institutions auxquelles les jeunes accordent le plus leur confiance : 85 % d'entre eux ont confiance dont 36 % tout à fait confiance, contre 15 % qui exprime de la défiance, 83 % des sondés ont une image positive de l'armée. Quatre jeunes sur dix (42 %) jugent même qu'il faudrait plutôt la renforcer contre 54 % qui estiment qu'il convient de la laisser en l'état, seuls 4 % envisageraient de la supprimer.

Néanmoins certains tropismes demeurent. La jeunesse de droite apporte à l'armée un soutien plus marqué et plus inconditionnel. Sans développer de représentations négatives ni adopter une position d'hostilité, la jeunesse de gauche conserve potentiellement une certaine distance critique.

La jeunesse a la vision d'une armée protectrice des populations. Pour une large majorité, ce sont les missions les moins militaires qui sont les plus légitimes : rétablissement de la paix (79 %) interventions humanitaires (78 %). Par ailleurs, 63 % des jeunes interrogés considèrent comme légitime d'intervenir dans le cadre d'une opération sous commandement de l'ONU, de l'Union européenne et de l'OTAN.

(*) Enquête sur les jeunes et les armées : images, intérêt et attentes (Ronald Hatto, chercheur au CERI ; Anne Muxel, et Odette Tomescu chercheurs au Centre d'études politiques de Science Po).



Une relative disponibilité à l'engagement des jeunes dans l'armée apparaît : 42 % des garçons évoquent cette éventualité et 15 % disent l'avoir déjà envisagé contre 9 % des filles.

Les motivations conduisant, éventuellement, à l'engagement ont évolué dans le temps. La première de celle-ci « est l'envie de faire quelque chose pour son pays (37 %) » alors que la seconde « est le goût pour le travail en équipe (30 %) ». La possibilité d'avoir un emploi stable et d'échapper au chômage ne représentent respectivement que 24 % et 16 % des jeunes ayant fait l'objet de l'enquête.

Ces motivations rejoignent l'inventaire des qualités qui font un bon militaire aux yeux de ces jeunes qui privilégient les valeurs d'engagement à celles d'autorité et valorisent les qualités individuelles dont la finalité et le sens restent dédiés au collectif. **Ceci alors que les jeunes Français connaissent assez peu les fonctions et les activités des armées**, la professionnalisation ayant eu pour effet direct d'éloigner les questions militaires des préoccupations des jeunes. Cette méconnaissance relative est à rapprocher du faible intérêt que les jeunes apportent aux questions militaires : 37 % s'y intéressent dont 13 % beaucoup et 24 % assez ; avec un intérêt plus marqué pour les garçons : 47 % s'intéressant assez ou beaucoup à ces questions contre seulement 27 % des filles.

Cependant les campagnes de communication de la Défense semblent avoir touché les jeunes générations : 89 % de ceux ayant participé à l'enquête ont déclaré avoir vu ou entendu des campagnes publicitaires lancées par les armées. Il reste que la demande d'informations demeure importante : 45 % en ce qui concerne les engagements, 47 % sur la durée de ceux-ci et 60 % sur les emplois proposés.

Dans leur conclusion, les auteurs de l'enquête notent entre autres sujets de réflexion : « Si la connaissance de l'armée ou l'intérêt qu'elle suscite chez les jeunes restent limitée, l'image de l'institution militaire s'est plutôt bonifiée dans le temps. Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas antimilitaristes. Le ministère de la défense pourrait prendre appui sur cette bonne image et sur le fort capital de confiance suscité par l'institution militaire pour rendre plus visible les opérations extérieures de la France (Opex). Ces opérations sont peu connues par les jeunes Français. (...) Une meilleure connaissance de la participation française aux différents conflits pourrait stimuler l'intérêt des jeunes Français envers l'institution militaire ».



Brèves sociales



CHRONIQUE SOCIALE DU COLONEL (ER) DE VILLE ET DU CAPITAINE DE VAISSEAU (ER) DESBAZEILLE

■ PLAFOND DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Arrêté du 30.12.11 - JO du 31.12.11.

À compter du 01.01.2012, le plafond mensuel de la sécurité sociale est fixé à 3 031 €.

■ REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Décret n° 2011-2040 du 28.12.11 - JO du 30.12.11.

À compter du 01.01.2012, le montant forfaitaire mensuel du RSA est fixé à 474,93 €.

■ SMIC

Décret n° 2011-1926 du 22.12.11 - JO du 23.12.11.

À compter du 01.01.2012 le montant horaire brut du salaire minimum de croissance est fixé 9,22 €.

■ PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Arrêté du 05.09.11 - JO du 13.10.11.

La valeur du point d'indice de la pension militaire d'invalidité est fixée à 13,86 € au 01.01.2011

■ VEUVES DE GUERRE

Circulaire CNAV n° 2011-82 du 17.11.11.

Le montant de la pension de veuve de soldat au taux spécial est porté à 9 452,52 € à compter du 01.01.11. Les plafonds annuels de ressources opposables aux veuves de guerre pour l'examen des droits à l'allocation de solidarité aux personnes âgées et à l'allocation supplémentaire s'élèvent à 18 359,86 € et à 14 109,21 € pour l'allocation supplémentaire d'invalidité à compter du 01.04.11.

■ HOSPITALISATION D'OFFICE

Décisions CC n° 2011-174/185 des 06 et 21.10.11 - JO des 08.10.11 et 22.10.11.

Déclarent contraire à la Constitution l'hospitalisation d'office en cas de danger imminent fondé sur la notoriété publique et l'exigence de décisions conformes de deux psychiatres pour que le juge des libertés et de la

détention puisse lever la mesure d'hospitalisation d'office d'une personne déclarée pénalement irresponsable.

■ AIDE-MÉNAGÈRE

L'aide-ménagère vient au domicile d'une personne âgée pour l'aider dans les tâches ménagères qu'elle ne peut plus assumer totalement du fait de son état de santé. Ce n'est pas une employée de maison et certains gros travaux ne peuvent lui être demandés.

La prestation aide-ménagère est soumise à des conditions médicales et de ressources. Le dossier est constitué par le service d'aide-ménagère et transmis à l'organisme dont relève la personne âgée.

↳ Attribution de l'aide-ménagère au titre de l'aide sociale

Conditions :

- Être âgé de plus de 65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail.
- Justifier par certificat médical le besoin d'une aide ménagère et le nombre d'heures souhaités.
- Bénéficier de ressources annuelles inférieures à **8 907,34 €** pour une personne seule, **14 181,30 €** pour un ménage.

L'aide-ménagère prise en charge au titre de l'aide sociale peut être récupérée sur la part de l'actif net successoral du bénéficiaire supérieur à 46 000 €.

Au-delà de ce plafond de ressources, la prise en charge de ces prestations supplémentaires est demandée au régime dont dépend la personne âgée ; chaque régime a ses règles propres qui peuvent varier d'un département à l'autre.

↳ **IMPORTANT** : la CNMSS propose à ses ressortissants des prestations supplémentaires et de secours.

Ces prestations sont accordées aux affiliés de la CNMSS dans la limite d'un crédit spécial et annuel en tenant compte de la situation financière et sociale de l'assuré.

Demande à adresser par l'assuré à l'adresse suivante :

Caisse nationale militaire de sécurité sociale

DER/SPASS - 83090 TOULON CEDEX 9

Taux horaires CNAVTS au 01.01.2011

	Jours ouvrables	Dimanches et jours fériés
Alsace-Moselle	19 €	21,70 €
Autres régions et DOM	18,80 €	21,50 €

Le dossier doit comporter :

- l'imprimé prévu ;
- une demande précisant la nature et les motifs des dépenses et la composition de la famille à charge ;
- un certificat médical détaillé, sous pli confidentiel, précisant le diagnostic de l'affection motivant la demande ;
- un état des ressources et charges avec photocopie des pièces justificatives ;
- les factures, attestations et décomptes relatifs aux dépenses restant à charge de l'assuré.

Exemple de prestations supplémentaires :

Participation aux frais de transport et de séjour pour se rendre en dehors de sa résidence afin de subir un examen ou suivre un traitement ne pouvant être dispensé sur place.

Participation dans les mêmes cas aux frais de séjour et de transport d'une personne accompagnante lorsque l'état de l'assuré nécessite cette présence.

Participation aux frais à la charge de l'assuré lorsque l'insuffisance de ses ressources le justifie.

Cure thermique : participation, sous condition de ressource, aux frais de cure thermique.

Secours : si les conditions d'ouverture de droit aux prestations légales ou supplémentaires ne sont pas remplies, un secours individuel peut être accordé.

RETRAITE

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 - Décret n° 2011-2034 du 29.12.11 - JO du 30.12.11.

Pour les assurés nés après le 01.01.1955, l'âge légal de la retraite sera de 62 ans en 2017 au lieu de 2018 et l'âge d'obtention du taux plein sera de 67 ans en 2022 au lieu de 2023.

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES MALADIE

Décret n° 2011-1957 du 26.12.11 - JO du 27.12.11.

Pour les arrêts de travail débutant à compter du 01.01.2012, les indemnités journalières ne pourront excéder 50 % d'un plafond égal à 1,8 fois le SMIC mensuel au lieu de 50 % du plafond mensuel de la sécurité sociale.

CSG ET CRDS

Circulaire CNAV n° 2011/84 du 15.12.11.

Fixe le montant des nouveaux seuils d'exonération de CSG et CRDS applicable en 2012 aux pensions de retraite : 10 024€ pour la première part.

Les pensions de retraite y sont soumises, la retraite du combattant, la retraite mutualiste du combattant et la PMI en sont exonérées.

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Circ. N° DGCS/SD3A/2011/444 du 29.11.11.

Circulaires.gouv.fr

Définit les modalités d'organisation de l'accueil de jour et de l'hébergement temporaire des personnes âgées.

FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT-AGENT HANDICAPÉ

Déroulement et fin de carrière.

Le dispositif de cessation progressive d'activité est supprimé par une circulaire du 06.12.2010. Le temps passé dans l'ancien dispositif est retenu comme une période de service à temps plein pour droit à pension de retraite et pour calcul de la durée d'assurance. Retenue au prorata de la durée des services effectués à temps partiel pour calcul de la pension sauf si l'agent a demandé à cotiser sur la base d'un temps plein.

STRUCTURES POUR PERSONNES AGÉES

Les tarifs de leurs prestations ne peuvent augmenter en 2012 de plus 2,5 % par rapport à 2011.

Même limitation pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile soumis à agrément.

ANCIENS COMBATTANTS

L'indice de pension pour le montant de la retraite du combattant passera de 44 à 48 a/c du 01/07/2012.

PMI.

La pension de conjoint survivant d'un PMI est majorée de l'indice de pension 300 si le pensionné était, à la date de son décès, titulaire d'une pension dont l'indice était égal ou supérieur à 11 000 points au lieu de 12 000 auparavant.

PLUE-VALUE

Lors de la vente de la résidence principale, la plue-value réalisée est exonérée d'impôt si cette résidence n'est pas occupée et si le "cédant" réside dans un EHPAD,



Informations pratiques

à condition qu'il ne soit pas passible de l'ISF, que son revenu fiscal de référence soit inférieur à un certain montant et que la vente intervienne dans les deux ans suivant son entrée en EHPAD.

HOSPITALISATION À DOMICILE

Elle permet d'assurer au domicile du malade même s'il réside dans un établissement d'hébergement, pour une période limitée mais révisable en fonction de l'évolution de son état, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés, soins différents de ceux habituellement dispensés au domicile par leur complexité et leur fréquence, qui peuvent s'étendre aux "soins palliatifs".

L'HAD est prescrite et coordonnée par le médecin traitant.

AIDES À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Le CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique) est à même de vous informer de vos droits aux différentes prestations de vie quotidienne, de santé, de logement y compris pour son amélioration.

AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION (ADRH)

Peuvent en bénéficier les retraités sortant de l'hôpital, devant relever à l'issue de la période de prise en charge des GIR 5 ou 6.

SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Les services prestataires peuvent exécuter les activités suivantes : garde-malade, aide à la mobilité et au

transport et sous réserve de déclaration des soins d'esthétique à domicile, des travaux d'entretien de la maison, des travaux ménagers, petits travaux de jardinage, et de bricolage, des soins et la promenade d'animaux de compagnie pour les PAD, la préparation des repas à domicile et les courses correspondantes, ainsi que l'assistance informatique et administrative à domicile.

Ces services peuvent donner droit à une réduction d'impôt ou de crédit d'impôt : se renseigner auprès des services fiscaux.

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)

Il existe des CESU bancaires et des CESU préfinancés.

Les CESU bancaires sont prélevés sur votre banque qui vous délivre un carnet adhoc.

Les CESU préfinancés sont émis par les établissements habilités et diffusés par les organismes qui le financent. Ils sont commandés par leur bénéficiaire au financeur et se présentent sous forme de titres à valeur faciale prédéterminée. Ils sont remis aux intervenants. Se renseigner auprès du CCAS ou du CLIC local.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

Les travaux nécessités pour adapter son logement à son handicap peuvent bénéficier d'une subvention de l'ANAH. Ils peuvent également jusqu'au 31/12/2014 bénéficier d'un crédit d'impôt, si vous devez emprunter pour les réaliser et si vous avez moins de 70 ans vous pouvez bénéficier de la convention AERAS pour obtenir l'assurance exigée par la banque. se renseigner auprès du CCAS ou du CLIC.



Brèves anciens combattants - Mémoire

PAR LE COMMANDANT (H) E. DIEUDONNÉ

La fin de 2011 et le début de 2012 ont été marqués par une importante activité dans le domaine des anciens combattants.

M. Laffineur, qui cumule son rôle avec celui de secrétaire d'Etat à la défense, s'est beaucoup dépensé.

A son entrée en fonction il a reçu sans beaucoup tarder les leaders des associations les plus nombreuses ou les plus remuantes. Un exemple que n'a pas tardé à imiter Guy Teissier à la présidence de la Commission de la Défense Nationale.

A noter les promotions ces derniers mois au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur des présidents de la FNACA, de l'UNC et de la Fédération Maginot. Comme la dignité de Grand Croix du commandant Denoix de Saint-Marc.

Les intentions du SEDAC ont été précisées ces derniers temps par son message de vœux publié dans la presse associative et l'allocation de son président lors de la réception de nos vétérans le 18 janvier dans les salons du gouverneur aux Invalides.



Quatre points essentiels sont à retenir :

- avec la confirmation dans le budget d'un certain nombre d'avantages acquis,
- la physionomie du 11 novembre,
- l'intérêt porté aux ressortissants des opérations extérieures,
- l'effort à porter sur la « mémoire ».

■ LA LOI DE FINANCES 2012

Ses prévisions votées le 3 novembre vont permettre de porter la retraite du combattant à compter du 1^{er} juillet 2012 à 48 points d'indice, c'est-à-dire 665,28 € payables en 2 semestres aux plus de 65 ans.

De la même façon l'indemnité différentielle au conjoint survivant s'élèvera à 954 € mensuels, seuil de pauvreté européen.

La décapitalisation au profit des anciens ressortissants de l'Union Française sera poursuivie comme l'indemnisation des victimes d'irradiations nucléaires.

Le bénéfice de la campagne double sera accordé en Afghanistan mais dans la seule période des actions de feu.

■ LE 11 NOVEMBRE 2011

Cette journée a été marquée par une volonté clairement affichée du Président de la République de rendre un hommage appuyé à tous les soldats morts pour la France pendant les actions militaires perpétrées durant les 12 mois antérieurs. Il a concrétisé ce désir par la remise de la croix de la Valeur Militaire sur les emblèmes des corps ou des unités les plus engagées dans les opérations Licorne, Hamattan, et Pamir.

Ce souhait d'un 11 novembre transformé en mémorial de tous les morts pour la France a fait l'objet d'une proposition de loi examinée en conseil des ministres dès le 14 décembre. Son texte a été ensuite présenté en urgence le 10 janvier à l'Assemblée Nationale. Ses députés l'ont adopté à la majorité des parlementaires UMP ou Nouveau Centre. Socialistes et communistes ont pour certains votés contre ou se sont abstenus. Un additif aux termes initiaux a prévu l'inscription des noms des morts pour la France en « OPEX » sur le monument de leur lieu de naissance ou de leur résidence.

Ce travail a été transmis au Sénat pour suite à donner. L'examen n'a pas été sans réticence en raison du récent changement de majorité chez les « Pères conscrits ». Il est peu probable qu'avec une éventuelle navette, et les délais de promulgation, cette loi puisse entrer en vigueur avant la fin de la législature.

Ce renouveau du 11 Novembre n'affecte en rien les célébrations du 8 Mai et du 14 Juillet. Aucune des habituelles commémorations n'est supprimée. Leur déroulement est laissé à l'initiative des organisateurs.

Ces dispositions soutenues par le Comité d'Entente fort de 47 associations patriotiques, ont suscité une vive opposition de la FNACA et des 350 000 adhérents dont

elle se réclame, toujours arcbutés sur leur symbole du 19 mars. Il sera sans doute difficile de faire échec à ces exigences en cette période du cinquantenaire des accords d'Evian, même si notre secrétaire d'état appelle de tous ses vœux une mémoire apaisée.

L'Hommage collectif du 11 Novembre n'affecte en rien le projet d'un monument spécifique aux OPEX à l'intention des 616 militaires tombés jusqu'à ces jours derniers hors de nos frontières. Sa réalisation est toujours à l'étude dans un lieu proche de l'Hôtel des Invalides.

Les associations d'Anciens Combattants des précédents conflits se disent toutes prêtes à accueillir dans leurs rangs ceux que l'on appelle volontiers la quatrième génération du feu, même s'ils se sentent plus proches des amicales régimentaires.

■ LE DEVOIR DE MÉMOIRE

L'approche du centenaire des événements de 1914 et du début de la première guerre mondiale doit s'accompagner d'importants travaux de remise en état des nécropoles nationales. Un même effort est à accomplir auprès des jeunes générations et des enfants des écoles pour qui l'histoire est souvent une discipline perdue de vue.

Pour remédier à cette situation, le SEDAC envisage un véritable « tourisme de Mémoire » dont la forme reste à déterminer.

■ INFORMATIONS DIVERSES

La Fondation pour la mémoire d'Algérie tant décriée a tenu le 12 décembre son premier colloque, avec la participation de nombreux spécialistes de toutes origines. Le sujet traité était celui des peuplements successifs de l'Afrique du Nord.

Le transfert des restes mortuaires du général Bigeard aux Invalides envisagé par Gérard Longuet ne va pas sans opposition. Celle-ci a rassemblé quelques 9 000 signatures auxquelles se heurtent les 11 500 approbations recueillies par Patrick Beaudouin le député-maire de Saint-Mandé.

Si l'ANOCR n'est pas une association d'Anciens Combattants, nous nous devons par les temps actuels d'en suivre avec attention les principales activités, pour faire éventuellement entendre notre voix s'il le fallait.

BIBLIOGRAPHIE

L'ODYSSEE DU COMMANDO FRANKTON

par **André-Roger Voisin**



En décembre 1942, un groupe d'une dizaine de Royal Marines britanniques réalisait l'une des plus surprenantes opérations commando de la seconde guerre mondiale.

Après avoir remonté l'estuaire de la Gironde en kayaks, ces hommes faisaient sauter plusieurs navires allemands amarrés le long des quais de Bordeaux. Ces navires, appelés « briseurs de blocus » avaient pour mission de rapporter d'Asie des matières premières indispensables à l'économie du Reich.

Les hommes désignés pour la mission Frankton savaient qu'ils avaient peu de chance d'en revenir vivants, car une fois

leur tâche accomplie, ils devaient rejoindre la Grande-Bretagne en passant par l'Espagne. Deux d'entre eux seulement parviendront à rentrer chez eux sains et saufs, après avoir enduré la fatigue, la faim, le froid et la peur, à l'issue d'une véritable Odyssee. Cet ouvrage est le récit de cette exceptionnelle opération, puis du périple de ses survivants. Au-delà du rappel des faits, l'auteur nous en précise le contexte (celui du blocus allié de l'Europe sous la botte allemande), les raisons et les conséquences.

L'àpart Editions - ZA du Bois d'Orties - 49730 Turquant
Tel : 02 41 67 74 54

CE EN QUOI JE CROIS

par le **général Jean Compagnon**



Le général Compagnon naît au milieu de la Première Guerre mondiale. Il vit sa jeunesse dans l'« après-guerre ». Entré dans l'armée en 1934, il y passe ses premières années dans « l'avant-guerre ». De 1939 à 1962, époque où l'Armée française est, sans interruption, en guerre, il participe, dans la troupe, à ses divers engagements : France 1939-1940, Tunisie 1942-43, Libération, Allemagne, Indochine, Algérie. Pendant la guerre froide, il occupe des postes internationaux, à Londres et à Washington. Il termine sa carrière militaire dans des commandements en France : 2^e Brigade Blindée, 11^e Division Parachutiste et Région Ouest de la France. Rendu à la vie civile en 1976, il remplit des fonctions très diverses : formation continue en entreprise, journalisme et médias, publications d'articles et de livres dont l'un reçoit le prix « Maréchal Foch » de l'Académie Française, conférences dans les lycées et collèges, enfin bénévoles divers dont la présidence de trois associations aux effectifs importants. Il est Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

« Ce testament traduit ce en quoi le Général a cru sa vie entière. Il témoigne d'une recherche constante du bien dans une vie totalement donnée à la réflexion et à l'action. Le Général Compagnon nous transmet cette foi personnelle, traduite dans sa vie religieuse, dans le service de son pays et de son armée, dans l'amour et le respect de sa famille. Chacun pourra y trouver le ferment nécessaire à l'œuvre qu'à son tour il veut accomplir. »
Général Henry d'Hérouville

Editions Parole et Silence - 10, rue Mercoeur - 75011 Paris
Tel : 01 58 51 10 39

DES CANS ET DES HOMMES

par le **colonel Patrick Mercier**



Depuis le XIV^e siècle, l'artillerie est au cœur de toutes les batailles qui ont fait l'histoire de la France. Vouloir en écrire une histoire exhaustive relève de la gageure et plusieurs tomes y suffiraient à peine. En effet, il faudrait traiter, en détail, de l'évolution des matériels et des systèmes d'arme, des organisations, de l'emploi qui a évolué fortement au fil du temps mais aussi des artilleurs qui ont donné ses lettres de noblesse à cette arme et les batailles au cours desquels ils se sont illustrés.

Plus modestement, tout en abordant ces différents aspects, cet ouvrage de synthèse vise simplement à rappeler ce que tout honnête homme, artilleur ou passionné d'histoire militaire, doit connaître sur l'artillerie française.

Ainsi, dans une première partie présentée chronologiquement, il est possible d'avoir une vision complète de l'évolution de cette arme, de connaître ceux qui l'ont forgée et de retenir les principales batailles où son rôle fut déterminant.

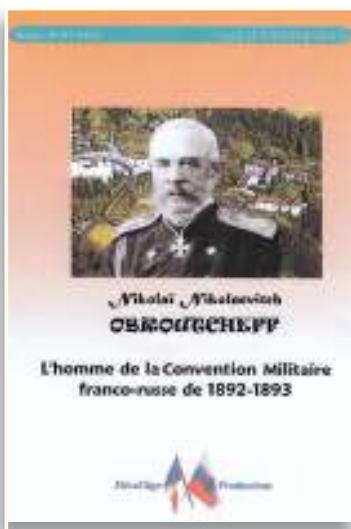
Dans une deuxième partie, l'histoire des subdivisions d'arme présentes aujourd'hui, permet de mettre en valeur les différentes spécialités de l'artillerie, d'en préciser les évolutions mais surtout d'approfondir ce qui avait seulement pu être évoqué dans la première partie.

Enfin dans une troisième partie, l'ouvrage détaille les historiques et filiations de toutes les formations d'artillerie figurant encore aujourd'hui à l'ordre de bataille.

Editions Lavauzelle - BP 8 - 87350 Panazol
Tel : 05 55 58 45 00

NIKOLAÏ NIKOLAEVITCH OBROUTCHEFF L'homme de la Convention Militaire franco- russe de 1892-1893

par le **colonel Michel Bernard**,
membre de l'ANOCR
et **Joëlle Le Pontois-Bernard**



Le sait-on, le passé de Jaure, bourgade du Périgord, est lié à la présence d'un sujet émérite

de sa Majesté le Tsar Nicolas II au château de la commune : Nikolaï Nikolaevitch OBROUTCHEFF. Marié à une jeune française : Marie-Léontine Millot, l'officier russe a sans aucun doute été un artisan de la Convention Militaire franco-russe de 1892-1893. Cet aspect de la vie du Chef d'Etat-major de l'armée impériale russe n'a pas manqué d'interpeller Michel Bernard et Joëlle Le Pontois-Bernard. Ils s'efforcent de répondre ici aux nombreuses questions liées à la présence de cet officier francophile au château de Jaure dans les hautes fonctions lui imposaient cependant de rester discret.

Editions Décalage Productions - 6 place du général Leclerc
24000 Périgueux - Tel : 05 53 07 67 07



UN MEUSIEN AU CŒUR DES DEUX GUERRES Mémoires du colonel Adrien Henry 1914-1918 et 1939-1940

par Michel et Frédéric Henry

Qui est cet homme, simple fermier de Lacroix-sur-Meuse en 1914, devenu l'un des soldats les plus décorés de France ?

Mobilisé comme sergent au 161^e régiment d'infanterie de Saint-Mihiel en Lorraine, il est de toutes les grandes batailles de 1914-1918 (Argonne, Champagne, Somme, Verdun, Chemin

des Dames, etc.). Blessé quatorze fois, devenu capitaine à la fin de la guerre, il participe alors aux engagements de l'armée française (Pologne, Rhénanie) où il rencontre le colonel de Gaulle.

Passé dans la gendarmerie, il commande la compagnie de l'Indre à la veille de la Deuxième Guerre mondiale et au moment de la débâcle, avec ses gendarmes, il fait face à l'ennemi. Bien que connaissant personnellement le maréchal Pétain depuis Verdun, il est mis à la retraite, ne voulant pas lui accorder sa confiance. Il va alors entrer activement dans la Résistance dans la région de Châteauroux : faux papiers, aide aux travailleurs appelés au STO, protection des juifs, destruction d'armes... Pourchassé par les Allemands et la milice, il renseigne les Alliés, ce qui permet la reddition d'une colonne SS de 1 800 hommes.

Grand officier de la Légion d'Honneur, cité à l'ordre de l'armée, il est titulaire de plus d'une trentaine de décorations.

Le travail de collecte et de synthèse de ces mémoires a été mené par son fils, le colonel Michel Henry et son petit-fils, Frédéric Henry, avec l'aide de plusieurs membres de leur famille.

Ysec Editions - BP 405 - 27404 Louviers cedex

L'ARME BLINDÉE FRANÇAISE

Tome I. Mai-juin 1940 ! Les blindés français dans la tourmente (2^e édition)

Prix de l'Académie des Sciences Morales et Politiques

par le colonel (er) Gérard Saint-Martin, membre de l'ANOCR

La Blitzkrieg victorieuse menée par l'Allemagne en mai-juin 1940, en engageant des *Panzerdivisions* appuyées par la *Luftwaffe*, incite à se demander comment la France a pu perdre en vingt ans sa supériorité dans le domaine des chars. Quels sont les causes et les responsables du désastre le plus foudroyant de son Histoire ? Comment son Arme blindée était-elle organisée ? Quels étaient ses chefs ? Quelle était sa doctrine ? Quelle était la valeur de ses chars et de ses équipages comparés à ceux de la *Panzerwaffe* ? Quel fut l'emploi des autres armes dans la manœuvre blindée ? Quid de la logistique ?

L'auteur situe le problème militaire dans son contexte politique, économique et social de l'entre-deux-guerres. Il fait ressortir le *cheminement séparé* des armes de mêlée sous la férule initiale du « *magistère bleu horizon* ». S'appuyant sur de nombreuses archives et des témoignages tant français qu'étrangers, il effectue une autopsie sans complaisance des neuf batailles livrées, de Sedan à Saumur, parfois uniquement « *pour l'honneur* », dans la tourmente de mai-juin 1940, par nos divisions mécaniques ou cuirassées. Il bouscule cependant quelques mythes et met en évidence un *redressement* sous-jacent du concept blindé français. Compte tenu de la sécheresse du « *score* » il n'avait jamais été dégagé jusqu'alors, mais annonçait, à l'évidence, au-delà des difficiles chemins du renouveau, l'achèvement de ce redressement matérialisé par les divisions blindées de la Libération (2^e tome).

Cet ouvrage comprend, au total, une soixantaine de cartes (dont quatre en couleurs), tableaux et documents et de nombreuses photos.

Editions Economica - 49, rue Héricart - 75015 Paris

Tel : 01 45 78 12 92



DANS LA BATAILLE OU LA TEMPÊTE Jonques armées et vedettes fluviales du RICM

par Georges Ducrocq, Georges Goret, Michel Lesourd, Pierre de Tonquedec

Bien que la guerre d'Indochine ait inspiré un grand nombre d'auteurs et suscité une multitude d'ouvrages la relatant, peu ont été écrits sur l'extraordinaire flottille de jonques armées du RICM, ni sur l'escadron de vedettes fluviales, qui en est le direct successeur.

C'est d'autant plus surprenant que celui-ci est, encore aujourd'hui, l'une des très rares unités élémentaires de l'Armée de Terre, avec le 4^e escadron du 1^{er} REC, à avoir été distingué par l'attribution de deux citations à l'ordre de l'Armée.

Aussi, quelques anciens des vedettes ont-ils voulu réparer cette injustice et combler cet oubli, et ont-ils cherché à rassembler tous les témoignages leur permettant de raconter l'histoire de cette unité atypique d'un régiment d'élite, écrite dans le delta du Fleuve Rouge, pendant près de cinq ans.

Dans la bataille ou la tempête est le fruit de cette recherche.

On y sent passer le souffle de l'épopée, avec les aventures du « Marsouin » ou du « Squal » aux ordres du lieutenant de Menditte.

On y souffre avec les hommes du sergent Bruder cherchant à s'extirper de la sanglante embuscade du « rocher Notre-Dame ».

On y sourit et l'on y rit franchement aux récits de « l'opération bouteille », de « l'attaque du poste des chanteuses » ou du contentieux avec l'ONU, déclenché par le « la Grandière ».

On y vit avec le peloton du lieutenant de Sesmaisons au milieu des habitants de Dong Lam.

On y applaudit aux exploits du lieutenant Marconnet, chef de peloton de légende.

La mort de Govin et de Pierrrel témoigne de l'aspect implacable des combats dans la rizière.

La « désertion » du 2^e peloton rappelle enfin la déchirure qu'a constitué le cessez-le-feu de juillet 1954, pour ceux des Vietnamiens qui avaient fait le choix d'être nos compagnons d'armes.

L'histoire de l'escadron de vedettes du RICM méritait d'être contée. Elle constitue un témoignage unique pour le 7^e escadron, qui en a repris les traditions.

Editions Lavauzelle - BP 8 - 87350 Panazol - Tel : 05 55 58 45 00





COURRIER DES GROUPEMENTS



GROUPEMENT ALSACE

En Alsace ? Un tirage des rois... bien particulier

Conformément à la réunion plénière de Kintzheim, le repas du "nouvel an et tirage des rois" s'est tenu le mardi 17 janvier 2012 à midi dans la très belle salle Artillerie au Cercle de Garnison de Strasbourg. Il a remplacé les « Stammtisch » habituels du mois de janvier de Colmar et de Strasbourg. Le général Blanc vice-président national et délégué à la vie des Groupements était présent à cette occasion.

Que serait la galette des rois sans fève et sans couronne ? La délégation « Alsace » a perduré cette tradition. Depuis des siècles, ce rituel est immuable. Les membres présents ont apprécié les belles tables préparées avec beaucoup de goût, de professionnalisme par le cercle mess de Strasbourg. Le repas a permis de valoriser et de resserrer les liens entre adhérents ; le champagne a ouvert le débat et a cédé la place à la convivialité. Le plaisir partagé montre l'excellence de ce moyen amical de

communication. Les langues se sont petit à petit déliées avec l'arrivée du vin moelleux. Là, le seul fait d'être présent a permis d'éveiller bons souvenirs et réflexions sur le passé. Les commentaires sur les aléas de vie en garnison ont resurgi, chacun a retrouvé son identité : celle où tout un chacun se dit de l'autre : « quelle richesse de vie ! » Ces petits bonheurs : souvenir, humour, ... mais toujours avec le tact et l'élégance, ont ouvert à ce choix de sourire, de sentir ce bien-être d'être réunis dans le même esprit partagé. Les participants ont constaté avec ravissement et contentement : l'état d'esprit du Groupement Alsace est au beau fixe ; une fois n'est pas coutume, les absents ne peuvent que regretter un beau moment

Bien évidemment, le général Blanc, vice-président a pris le temps, le soin d'aborder et d'expliquer quelques points importants : les structures, l'organisation et les objectifs (réseau, entraide et rayonnement) de l'ANOCR sont là pour nous. Certes ! Mais, « nous, les retraités, nous travaillons pour les jeunes, nous avons à nous exprimer avec réserve mais aussi avec plus ou moins de

force selon les sujets abordés. Sur le plan national, répondons en recherchant des perspectives et répondons ainsi à nos adhérents. » Il dit l'importance du Groupement Alsace : « L'Alsace avec Strasbourg a pris, avec le redéploiement des armées, une ampleur particulière avec des autorités militaires, civiles et politiques de très haut niveau. » Par ailleurs, il souligne l'importance de l'ANOCR qui doit être florissante au niveau du recrutement, nous devons être vigilants. En effet, « si nous sommes absents de la scène politique ou sociale, si nous n'agissons pas, nos camarades d'active diront à juste titre alors que nous ne servons à rien puisque nous ne les défendons pas. L'ANOCR œuvre énormément au profit et pour les cadres d'active. »

A l'occasion du tirage des rois, cette réunion a permis de conserver et d'augmenter l'enthousiasme et la confiance des adhérents. Ils sont et vivent de ces atouts absolument indispensables pour servir. Par delà, cette rencontre témoigne du crédit et du souffle de l'ANOCR puisque cette occasion fut de développer des liens de camaraderie et de solidarité.

Le LCL (H) Jean Weigel
Président ANOCR Alsace



GROUPEMENT CORRÈZE HAUTE-VIENNE

AG du 29 novembre 2011

Le groupement s'est réuni à Brive pour célébrer pour célébrer le 100^e anniversaire de notre association. Après lecture du message du président national, le président du groupement a accueilli des autorités présentes en nombre, dont monsieur le sous-préfet de Brive **Guy Macres**, ancien officier d'active et adhérent de l'ANOCR, le Colonel **Jean-Marie Grimal** commandant l'école de Gendarmerie, le lieutenant-



Vie de l'association



colonel **Guy Sainte Catherine**, DMD de la Haute-Vienne et les présidents départementaux de l'UNC (**colonel Maure**), des AET (**Gérard Lagarde**), du souvenir français (**Jean-Pierre Valéry**), de la Saint-cyrienne (**lieutenant-colonel Celerier**), du cercle des officiers généraux du Limousin (**Général Renaud**), de l'association des retraités militaires (**Patrick Ferté**), de la SEMLH (**Ingénieur général Roumieux**), du Rotary Brive Vézère (**lieutenant-colonel Graziani**) et le président pour le Limousin, le Poitou et la Charente de l'Association du Commissariat de l'Armée de Terre (**commissaire Colonel Botella**).

Les effectifs du groupement sont en baisse avec 4 recrutés pour 12 nous ayant quitté (3 décès, Général Pichon, Commandant Comte et Général Crousillac, 2 démissions et 7 perdus de vue) et les perspectives pour les années à venir n'incitent pas à l'optimisme. Un effort d'information est fait en direction des militaires d'active, essentiellement le 126^e régiment d'Infanterie de Brive. Du sondage initié par le siège il ressort que les adhérents se satisfont des objectifs statutaires de l'ANOCR ; de plus il est remarqué que l'ASAF remplit remarquablement son rôle et qu'un partenariat ASAF/ANOCR serait hautement souhaitable,

tout comme le rapprochement ANOCR/Retraités militaires.

Dans le domaine de la mémoire, le Colonel Maure (UNC) est intervenu pour faire part de son émotion et des actions qu'il a entreprises sur le sujet de la statue du Sergent Lovy qui n'a pas été réimplantée à Tulle avec son socle et les plaques explicatives et est devenue une statue anonyme. L'association l'a assuré de son soutien. Ensuite le président a évoqué la possibilité d'un défilé des associations patriotiques derrière leurs drapeaux lors du prochain 11 novembre avec une présence massive des adhérents.

Enfin après lecture de la motion du président national, le président fait la synthèse de l'assemblée générale :

“ En conclusion, notre groupement connaît comme la plupart des autres groupements une situation d'effectifs qui pourrait le conduire à terme, si nous ne faisons rien, à disparaître ou à fusionner avec un autre groupement. Je redis cependant que nous devrions connaître une embellie d'ici une dizaine d'années avec l'arrivée à la retraite de la génération OPEX.

Ce qui me préoccupe le plus, c'est la dépendance et l'isolement de nombre de nos adhérents et l'insuffisance de notre système d'entraide. La mise en place d'un annuaire devrait permettre

d'améliorer notre dispositif, mais ne compensera pas l'absence d'un délégué entraide dans chaque département. Cette problématique ne nous est pas propre elle touche toutes les associations et c'est pourquoi je crois qu'il faut nous rapprocher au niveau local ; ce ne devrait pas être trop difficile car nous appartenons tous à plusieurs associations. Au plan national, c'est sans doute une autre affaire.

Enfin, s'agissant de la mémoire, je fonde beaucoup d'espoir pour le 11 novembre date unique de commémoration et puisqu'il s'agit d'honorer nos morts pour la France je vous propose de donner 1 000 euros au souvenir français afin de les aider dans leur tâche admirable de maintien en état des tombes de nos soldats.”

GROUPEMENT DE LA VIENNE

Activités en 2011

L'année 2011 a été fertile en activités, ce qui a donné l'occasion d'agréables rencontres au sein du groupement ou avec d'autres associations.

Depuis plusieurs années, le groupement débute l'année fin janvier par un repas organisé dans une auberge de campagne connue pour sa cuisine raffinée. C'est donc le 25 janvier que cinquante quatre adhérents se sont retrouvés à « la Vieille Auberge » pour un déjeuner fort apprécié.

Le 25 mars, une trentaine d'adhérents se réunissaient dans la salle d'honneur de la région de gendarmerie Poitou-Charentes pour écouter un des leurs, le colonel (Gend) Denis Lemaître leur parler d'un événement oublié : « Des Russes à Châtellerault » ou l'histoire de 1891 à 1897 de la fabrication à la Manufacture d'armes d'un fusil au profit de la Russie.

Avec le printemps arriva l'envie de sortir et c'est à Montmorillon

Vie de l'association

que, le 13 mai, la responsable du secteur invita le groupement pour, le matin, visiter l'hôpital-monastère du XII^e siècle. Après un déjeuner au « Roman des Saveurs », visite guidée de la Cité de l'Écrit et du Musée de la Machine à Écrire.

En complément de la conférence sur la fabrication des armes russes à Châtellerault, le Colonel Lemaître invita le groupement à se réunir au cercle mess de la gendarmerie à Châtellerault pour une découverte de la région et notamment de la cloche russe de l'église de Châteauneuf donnée par le Tsar.

Le 22 juillet, vingt cinq adhérents assistaient au Carrousel de Saumur grâce à une sortie organisée par l'Amicale des artilleurs poitevins.

Enfin le responsable du secteur de Neuville invitait le groupement à une visite de Lavausseau, la cité des tanneurs, qui attirera une quarantaine d'adhérents.

Pour terminer cette année, très riche en activités, le groupement se retrouvait le 15 novembre pour écouter le général (2s) Élie sur un sujet d'histoire militaire locale : « Des tirailleurs sénégalais en juin 1940 dans la Vienne » cette conférence qui réunit cinquante cinq adhérents se termina par le traditionnel cocktail de fin d'année.

L'assemblée générale du centenaire

L'assemblée générale ordinaire du groupement de la Vienne s'est déroulée le vendredi 21 octobre 2011 au quartier d'Aboville à Poitiers sous la présidence du vice-amiral (2s) Michel Olhagaray,

président général, et du général (2s) Bernard Fouquet, président du groupement. Quarante-deux adhérents avaient envoyé leur « pouvoir » et plus de cinquante étaient présents physiquement, accompagnés de nombreuses épouses.

Après avoir remercié le vice-amiral Olhagaray, pour avoir accepté l'invitation du groupement et le général Lecointre commandant la 9^e BLBMA pour avoir permis au groupement de se réunir au quartier d'Aboville, il fait observer une minute de silence à la mémoire des 13 membres du groupement décédés au cours de l'année.

Après un rappel des activités en 2011, le président présente le programme 2012 qui propose de nombreuses activités. La situation des effectifs du groupement est ensuite présentée (le groupement compte 157 adhérents) ainsi que la situation financière qui est favorable et approuvée à l'unanimité.



Remise d'un chèque à la maman d'Antoine, orphelin du RICM

La parole est ensuite donnée au colonel de Medgeve, chef d'état-major de la 9^e BLBMA, ancien chef d'état-major de la Task-Force Lafayette en Afghanistan en 2010/2011. Il fait un brillant exposé sur sa mission et l'emploi des forces françaises sur ce théâtre d'opérations.

À l'issue de cet exposé, le vice-amiral Olhagaray a été reçu par le général Lecointre.

Pour les conclusions de cette assemblée générale, les deux officiers généraux sont accueillis par le Général Fouquet ainsi que les autorités civiles et militaires dont la députée de la Vienne, M^{me} Catherine Coutelle, M^{me} le premier adjoint du député-maire de Poitiers, M. Michel Fresneau (officier marinier en retraite), collaborateur parlementaire du député-maire de Châtellerault, le commandant (ER) Maurice Rambiere, vice-président du conseil général de la Vienne, le colonel Le Mouël, commandant la région de gendarmerie Poitou-Charentes, le lieutenant-colonel Jeanjean, commandant le groupement de gendarmerie de la Vienne, une délégation du RICM, Mme Stéphanie Savarit, directrice de l'ONAC/VG de la Vienne, le major Marcadeux, président des médaillés Militaires de la Vienne, M^{me} Martine Dufour, présidente CNRM de la Vienne, M. Jean-Pierre Manceau, vice-président UDSOR 86.

Dépôt de gerbes à l'issue de l'AG



Après une intervention du général Lecointre, le vice-amiral Olhagaray s'est adressé aux adhérents et aux autorités pour développer ses objectifs vis-à-vis des autorités politiques.

Les autorités et les adhérents ont été surpris par le ton et la conviction du vice-amiral Olhagaray et ont particulièrement apprécié son discours.

A l'issue de l'exposé du président général, le général Fouquet reprend la parole pour présenter **la mesure exceptionnelle que le comité a décidé à l'occasion du centenaire de l'Association.** Grâce à la générosité des adhérents, **une bourse sera attribuée à un orphelin poitevin du conflit en Afghanistan.**

C'est le jeune Antoine Guinaud, fils du sergent Hervé Guinaud, tué le 8 janvier 2011 qui a été proposé par le chef de corps du RICM. Le général Fouquet remet alors un chèque à M^{me} Sandra Guinaud, la maman, devant une délégation du RICM conduite par le lieutenant-colonel du Peyrou. Au nom du chef de corps, absent de la garnison, le lieutenant colonel du Peyrou prend la parole pour remercier chaleureusement le groupement.

Une courte cérémonie devait regrouper les officiels, les invités, les adhérents et les familles devant le monument aux morts du Quartier d'Aboville. La présence d'un détachement du bagad de la 9^e BLBMA rehausse ce moment de mémoire. Deux gerbes furent déposées : la gerbe du général commandant la 9^e BLBMA déposée par le DMD adjoint de la Vienne, la gerbe de l'ANOCR déposée par le président amiral et le président du groupement.

Cette cérémonie fut suivie d'un vin d'honneur servi au cercle mess du quartier d'Aboville. La plupart des participants, leurs conjoints et leurs invités se retrouvèrent ensuite pour un déjeuner amical. Le président amiral s'est attardé à toutes les tables afin de faire connaissance avec les adhérents, de dialoguer

et de répondre aux nombreuses questions qui n'avaient pas pu être abordées. Cette démarche a été particulièrement appréciée.

GROUPEMENT DES DEUX-SÈVRES

Le Groupement ANOCR des Deux-Sèvres s'est réuni le 22 novembre 2011 pour tenir sa réunion annuelle d'Assemblée Générale.

Organisée à l'Auberge de "La Roussille" à Niort en présence de 42 participants (adhérents, épouses, conjoints survivants), cette prestation a permis au Général (2S) Claude Schuller de faire un point de situation du Groupement et de définir ouvertement les engagements du Président National en matière de "Communication" et de "Stratégie d'influence".

Des résultats probants, relevés depuis quelques mois, ont été déjà appréciés dans cette perspective souhaitée de longue date :

... le "réflexe immédiat de défense" de nos valeurs en réponse aux travers médiatiques, ainsi qu'à la perversité de films ou documents provocateurs (... affaire d'Ouvéa en dernier lieu...), l'attention et les marques d'honneur consacrés à nos soldats blessés ou tués, le

projet de loi annoncé pour la nécessaire évolution de symbolique des Commémorations nationales, le consensus de plus en plus affirmé au sein des (... encore trop...) nombreuses Associations militaires, ne peuvent que réjouir et reconforter les "Anciens" que nous sommes, et que deviendront à leur tour nos plus jeunes camarades Officiers de l'Active...

Les adhérents du 79 sont localement tous convaincus que l'avenir de toutes nos Associations dépendra du resserrement des liens "Retraités-Active", mais encore faudra-t-il en réaliser une approche plus officielle sous la forme de "journées d'information réciproque" au même titre que celles offertes gracieusement aux "séminaires d'emplois civils", et par la création, au niveau départemental, régional ou "Bases de Défense" de "Maison du Soldat" ouvertes aux Associations de bonne condition et agréées, destinées à renforcer les contacts et les relations... Cette ouverture avait déjà été proposée en 2009 par le GT 79, avalisée par le PV final de l'AG/Paris de cette même année, mais n'a pas connue malheureusement de suite...

Notre Groupement 79 réunit encore 96 adhérents dont 1/3 de veuves d'officiers...





Vie de l'association

Malgré une moyenne d'âge respectable et un recrutement local pratiquement tari, nous soulignons au plan local notre "indignation" face au désintérêt porté aux activités militaires... Que pourrions-nous faire, dans le contexte de crise actuelle où les priorités ne nous concernent plus, sinon serrer les coudes pour montrer ostensiblement autour de nous que le "monde militaire" existe toujours, qu'il ne s'en laissera pas compter, qu'il répond encore présent quand il le faut, et qu'il reste fier de la valeur et du dévouement de ses personnels...

Dans le cadre évolutif de la prochaine élection présidentielle, et ce quelle qu'en soit l'issue, le Groupement des Deux-Sèvres souhaite que l'ANOCR, avec ses partenaires, porte d'ores et déjà une attention toute particulière aux dérives que ne manqueront pas de provoquer en 2012, la "Commémoration de la Guerre d'Algérie" dont les retombées sont encore vivaces dans nos mémoires...

Des erreurs de "casting" à cette occasion, seront difficilement admises ou pardonnées".

Echange des vœux au Groupement des Deux-Sèvres

Reçus en l'Hôtel de Commandement par le Général Thuet et son épouse le 24 janvier 2012, le Groupement ANOCR des Deux-Sèvres, son Bureau, ses Adhérents, ont partagé avec leurs invités de l'ENSOA, de la Base de Défense et du Groupement de Gendarmerie 79 une longue soirée d'échanges et d'amitié...

En cette occasion privilégiée, le Général (2S) Claude Schuller a redéfini les missions de notre Association nationale, puis a énoncé devant son auditoire, comme il le fait chaque année, son poème dédié à nos activités et à notre entourage... Nous vous laissons le soin de l'apprécier...

Poème par le Général (2S) Claude Schuller, Président de l'ANOCR 79

Cocktail du 24 janvier

Bien chers Amis...

*Sous le signe de l'ANOCR nous voici rassemblés
Pour échanger des vœux pour la Nouvelle Année...
Remercions le Général et son épouse de tout cœur,
De nous avoir offert chez eux cet instant de bonheur...
Quant à vous, nobles invités, soyez les bienvenus,
Et trouvez parmi nous l'accueil qui vous est dû... !
Bien chers Adhérents, défiant la gravité des choses,
Votre Président vous appelle à défendre notre cause...*

*Face aux incertitudes qu'inspire l'Année Nouvelle,
Il nous faudra agir de manière plus rationnelle,
Pour resserrer entre Active et nous autres Retraités,
Tous nos liens d'amitié pour pouvoir résister...
A quoi me direz-vous ? Au danger pire que l'Ennemi,
Celui de nous voir peu à peu tomber dans l'oubli...
"Point d'argent, point de Suisse" est à l'ordre du jour,
Ce bon mot de Racine pourrait nous jouer des tours...*

* * *

*2011 fut Année riche d'événements forts et inattendus,
Qui nous laissèrent pantois, même parfois abattus...
Guerres larvées, cataclysmes, catastrophes nucléaires,
Feuilletons érotiques, révolutions, crises financières,
Indignations et affaires en tous genres, n'ont pu faire oublier
Que combattent loin de chez nous nos Soldats en danger...
Nos pertes ont été lourdes. Nos Associations, nos Armées
Sont parvenues non sans mal et enfin à les faire honorer...
Cela ne suffit pas, car il nous faut encore faire valoir
Que nous sommes toujours là, et qu'il faudra nous croire...*

* * *

*Que sera 2012 ? Bien sûr une année de mouvement...
Des têtes vont changer au début du Printemps...
La lutte politique s'annonce sous de mauvais auspices,
Bien trop de candidats se pressent au bord des lices...
Quel intérêt sauront-ils nous porter, ainsi qu'à nos Armées,
Dans ce type de combat où priment les budgets ?
Nos Troupes, dit-on, plus tôt d'Afghanistan vont revenir...
Né va-t-on pas profiter de cela pour encore nous réduire ?
Pourtant, nous Militaires, ressemblons aux manteaux
Que l'on s'empresse d'endosser quand il ne fait plus beau... !
Il faudra bien que nous soyons en nombre suffisant,
Pour protéger du danger nos femmes et nos enfants !*

* * *



*Les secousses de 2011 ne sauraient en rester là...
Nous serons confrontés à bien d'autres aléas...
Dans un monde connecté, où tout fait boule de neige,
Nous n'avons pas fini de voir tourner manèges... !
Mais, si le doute nous gagne, si la mélancolie s'étend,
Ne cédon's jamais à l'inaction ou au découragement... !
Faisons l'effort d'entreprendre pour rester optimistes
Et ne pas nous soumettre aux modes trop simplistes...
Face aux nombreux imprévus qui viendront tout distraire,
Affichons sans vergogne notre vocation et notre foi militaires..
Ce soir, regroupés en toute amitié, nous allons souhaiter
Que 2012 nous soit plus favorable que l'an passé,
Et que cette Nouvelle Année soit celle de l'espérance
De nous voir tous soudés au service de la France...*

* * *

*A vous tous ici présents, aux absents, à ceux qui sont excusés...
Au nom de notre Association, je vous dis "Bonne Année" !*



Photo du Général Thuet, commandant l'ENSOA, et du président du Groupement 79 prise lors du cocktail.

GROUPEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Un exemple de relations entre retraités militaires et comités sociaux

Dans le cadre général de l'organisation de l'Action Sociale des Armées, les retraités militaires sont représentés, depuis quelques

années, au sein des « comités sociaux ».

Dans le département des Hautes-Pyrénées, l'ANOCR est actuellement l'association titulaire de cette représentation auprès du « comité social » de la garnison de Tarbes (comité présidé par le Colonel Délégué Militaire Départemental).

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2011, le comité social de Tarbes

– sur demande du représentant de l'ANOCR, le Chef d'Escadrons Defis – a attribué une somme modeste mais bien réelle (sur des critères d'âge et de mobilité) aux retraités du département.

Ce financement, effectué à partir de crédits accordés par l'IGESA (Institution de Gestion Sociale des Armées), a été approuvé en réunion de comité par les représentants des deux régiments de la garnison manifestant ainsi l'attention réciproque que se portent les personnels d'active et les retraités*.

Au total 31 retraités ou veuves relevant de 5 associations ont bénéficié de la mesure.

Dans le cadre de l'ANOCR, le Président de Groupement, porteur d'un petit ballotin de chocolats, a ainsi rendu visite à 12 « anciennes » et « anciens » pour leur manifester la solidarité de l'institution militaire.

Général (2S) Chagnard
Président du Groupement
des Hautes-Pyrénées.

* Remarque : à noter qu'au cours des dernières années l'ANOCR a, par deux fois, apporté secours à des familles d'Officiers morts en service commandé, l'un au 1^{er} RHP, l'autre au 35^e RAP.

GROUPEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Compte rendu de la galette du 26 janvier 2012

Comme l'an passé, la rentrée 2012 du groupement de Loire-Atlantique s'est faite à l'occasion d'un repas au restaurant du lycée hôtelier d'Orvault avec galette des rois en guise de dessert. Prenant la parole, notre président, le Lt-Col (ER) L. Clavier a présenté ses vœux aux présents, un peu moins nombreux qu'en 2011 puisque nous n'étions que 41. Il a ensuite souhaité la bienvenue au Col. (air) Blanchard qui nous a rejoint cette année.



Vie de l'association



Le repas d'une excellente qualité a été dégusté dans une excellente ambiance si on en croit la joyeuse animation qui régnait à chaque table et c'est avec regret que nous nous sommes quittés en milieu d'après midi, non sans avoir sacrifié à la traditionnelle photo de groupe toujours folklorique à mettre en place.

Afin de mieux cerner les attentes de nos adhérents, le président a fait circuler une liste de propositions d'activités pour cette année. Les résultats de cette consultation ont été étudiés lors de la réunion du comité le 2 février : la croisière sur la Loire ayant reçu le plus de suffrages, nous naviguerons donc sur le plus long fleuve de France, de Nantes à Saint-Nazaire le 26 avril.

GROUPEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Compte-rendu du voyage en Slovénie du 3 au 11 octobre 2011

Perpignan, lundi 3 octobre 2011, 7 heures du matin ; notre car prend la direction de la Slovénie. La frontière italienne est franchie dans l'après-midi puis la frontière slovène le lendemain.

Nous accueillons Mélita, notre guide slovène pour la durée du séjour. Elle nous entraîne à la

découverte des 110 000 km² de son pays, boisé à 62 %, fort de 2 millions d'habitants et commence par l'une des 10 250 grottes répertoriées dans le pays. Émerveillement permanent et découverte du « Proteus Anguinus » dit le « poisson humain ».

Nous continuons vers la ville de Bled, à proximité des Alpes Juliennes et gagnons, en barque, l'île sur laquelle se trouve l'église Sainte Marie la Reine. Notre rameur est efficace, mais ne peut rivaliser avec l'équipe slovène d'aviron qui s'entraîne à proximité. La journée s'achève, selon les goûts, en calèche, à pied autour du lac ou dans les boutiques.

Jeudi 6 octobre, visites variées : les chutes de Savica (escalier de 553 marches, 150 mètres

de dénivelé), l'église Saint Jean Baptiste au bord du lac de Bohinj et la fromagerie artisanale Sirarna : 13 litres de lait pour produire 1 kilogramme de gruyère.

Le lendemain, des trombes d'eau nous accompagnent vers et dans Ljubljana, capitale de la Slovénie puis vers Maribor. La température extérieure y est au plus bas, 4° C. Nous nous réchauffons en visitant la cave Vinag, plus grande cave souterraine d'Europe (20 000 m³).

Au réveil, il a neigé sur les hauteurs (800 m). Nous découvrons la ville et avons la chance d'assister à la seconde vendange annuelle de la vigne la plus vieille du monde (450 ans). Nous notons que dans cette ville, comme dans d'autres, la circulation automobile est quasiment nulle, sans qu'aucune



signalisation spécifique ne soit visible.

Ptuj, son lac artificiel, le plus grand de Slovénie, et son château nous accueille, un mariage, musiciens à l'appui, venant donner une touche typique.

Le retour s'amorce et nous découvrons Lipisa (« Petit Tilleul »), berceau depuis 400 ans de la prestigieuse race chevaline, assistons à des présentations équestres exceptionnelles, fruit d'un travail quotidien de 2 heures pendant 5 à 6 ans pour chaque étalon et terminons la journée avec un magnifique coucher de soleil à Piran, endroit le plus joli de la courte côte maritime slovène.

Après une rapide visite de Koper, nous entamons le long grignotage du ruban de bitume qui nous ramène à Perpignan, avec la satisfaction d'un voyage très réussi à tous égards.

GROUPEMENT DE MOSELLE

Repas d'excellence pour le centaire de l'ANOCR

70 adhérents du groupement Moselle se sont retrouvés au restaurant d'application du Lycée des Métiers de l'Hôtellerie Raymond Mondon pour célébrer le centenaire de l'association.

Le Président Bernard Petit a rendu un vibrant hommage au groupe d'officiers en retraite ayant à leur tête le Commandant Breynat, héros de la guerre Franco-Prussienne de 1870-1871, fondateur le 29 novembre 1911 de l'Association Nationale des Officiers Retraités (ANOR)



dont le but était «d'améliorer les pensions et conditions d'existence des officiers». L'ANOR connut très vite un vif succès : les protections de l'époque étant moins bien assurée que maintenant ! Cette action se transformera en un siècle de dévouement au profit de la condition morale et matérielle des militaires. Elle devint l'ANOCR par la suite.

Profitant de cette évocation, le colonel Petit a annoncé qu'il cesserait ses fonctions lors de la prochaine assemblée générale du 20 mai 2012 après dix années de présidence.

A l'issue d'un repas gastronomique digne des études quatre étoiles du Lycée Messin, le commandant Jean-Michel Violet, secrétaire général, précisait les prochains rendez-vous du groupement et invitait les élèves mention complémentaire de haut niveau, sommellerie, cuisine et dessert de restauration, terminale BEP3, sous la responsabilité de leurs professeurs MM. Millet (meilleur ouvrier de France), Rezny, Humbert Claude et M^{me} Desremaux, à venir recueillir les applaudissements particulièrement chaleureux des convives.

GROUPEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Assemblée Générale

L'assemblée générale du Groupement de Seine-et-Marne de l'ANOCR s'est déroulée le 1^{er} décembre 2011 de 10 heures à 12 heures à l'Hôtel Kyriad à Meaux.

Elle réunissait 17 participants qui détenaient 18 pouvoirs également répartis entre les membres présents.

Après s'être assuré de la légalité de la réunion, le président ouvre la séance et présente son rapport moral résumé ci-dessous.

Après vingt ans de présidence le colonel Valtier fait le point

sur l'évolution des effectifs du groupement et constate une perte de 16 % depuis 1992 sans que l'avenir laisse espérer une amélioration. Néanmoins une nouvelle campagne sera entreprise dès la rentrée conformément au souhait du Président national.

Le colonel Valtier informe les membres du projet de constitution d'un groupement « Région parisienne » auquel la Seine-et-Marne avait été involontairement rattachée. L'erreur ayant été rectifiée, cette idée est cependant soumise à l'avis des adhérents du groupement qui s'y opposent.

Par contre, pour disposer d'un effectif plus important qui permettrait l'organisation d'activités plus nombreuses, l'idée de constituer un groupement interdépartemental avec l'Essonne (91) et le Val-de-Marne (94) est avancée. Elle sera soumise au président de l'ANOCR.

Après avoir rappelé le centenaire de l'ANOCR, le président se réjouit de la visite du Musée de la Grande Guerre qui aura lieu dans l'après-midi. Il en appelle au souvenir de toutes les victimes des combats de la France depuis un siècle et rend hommage à nos soldats qui encore aujourd'hui défendent la France dans des régions lointaines et hostiles. Il s'enorgueillit d'avoir été sollicité pour offrir un prix à un lycéen lauréat du Concours national de la Résistance et de la Déportation en mai 2011.

Les déclarations du Chef de l'État le 14 juillet 2011 et le 11 novembre ont été appréciées montrant ainsi que nos inquiétudes sur le moral des armées et des retraités militaires ont bien été entendues au plus haut niveau de l'Etat. A cette occasion, le président met à l'honneur le Colonel Amédée PASSEMARD élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Le président conclut en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous les adhérents et à leurs familles.

Vie de l'association

La parole est ensuite donnée au trésorier du groupement qui présente un bilan en équilibre légèrement déficitaire en raison en particulier d'un nombre assez important de cotisations non réglées (phénomène qui tend à s'accroître).

Le président et les membres du bureau présentent ensuite leur démission. Il est fait appel aux candidatures pour le comité directeur. Aucune nouvelle candidature ne s'étant manifestée,

les membres du bureau sortant sont réélus à l'unanimité.

Après l'excellent repas servi au restaurant de l'hôtel, tout le groupe s'est ensuite rendu au Musée de la Grande Guerre où une visite guidée avait été organisée.

Magnifique et émouvante exposition, très documentée, très riche et très pédagogique qui a été vivement appréciée par tous grâce à la complicité des deux guides qui avaient su s'adapter à notre public averti.

Les photos des groupements des Deux-Sèvres et de Seine-et-Marne ont été permutées par erreur. Nous vous prions de nous en excuser et vous trouverez dans ce numéro les deux articles tels qu'ils auraient dû paraître.



« Naissance d'un nouveau groupement »

Le groupement de Paris Ile-de-France vient de faire ses premiers pas.

En effet, une première réunion s'est tenue au siège; elle a eu pour objet la mise en place d'un bureau provisoire avec comme président, notre président national le VA (25) Olhagaray, comme trésorier le CV (R) Desbazeille et comme secrétaire le CA (25) Bonneville.

La création de diverses commissions a été envisagée et lors de la diffusion du CR de cette réunion un appel aux membres sera lancé pour assurer une dynamique de démarrage de ce groupement.

La première assemblée générale du groupement de Paris Ile-de-France est prévue au dernier trimestre de cette année

ENVELOPPE DU CENTENAIRE « SOUVENIR PHILATÉLIQUE »



Dans le cadre du centenaire,
le groupement Calvados/Manche a réalisé un souvenir philatélique.

Tirage 60 exemplaires, coût de l'enveloppe oblitérée le 29 novembre 2011 : 3 euros.
Les membres intéressés par l'acquisition d'une enveloppe peuvent adresser leur commande, accompagnée du chèque de règlement correspondant aux frais d'envoi (0.80 euro) et au montant de l'enveloppe, à l'adresse du groupement : 6 bis rue Froide - 14860 RANVILLE.

IN MEMORIAM

**Eloge funèbre
du Général de Corps d'Armée
Pierre CROUSILLAC
fait en l'église de Turenne
le mercredi 21 décembre 2011**

« *Mon général,*

Né à Brive le 14 novembre 1921, vous êtes, après des études brillantes à Tulle puis à Toulouse, admis à l'école polytechnique en septembre 1942. Votre intégration est de courte durée puisque deux mois plus tard vous êtes envoyé aux chantiers de jeunesse comme chef d'équipe à Argelès-sur-Mer, à Saint Amans Soult près de Mazamet, puis à Argentat. Réfractaire en 1943 au service du travail obligatoire (STO), vous rejoignez l'Armée Secrète de la Région de Brive et vous y commandez une compagnie dans les heures sombres de l'occupation. Comme la plupart de vos compagnons d'armes d'alors vous intégrez le Régiment de Marche Corrèze Limousin et participez aux opérations de la Libération.

La paix revenue vous réintégrez l'école polytechnique pour sortir en 1948 dans l'arme du génie puis celle des transmissions. Pendant votre scolarité votre général vous autorise en août 1945 à épouser Marie Thérèse, votre camarade de taupe (classe préparatoire), domiciliée à Saint Estève dans les Pyrénées-Orientales.

Après une première affectation, qui vous voit en particulier chargé des transmissions des convois qui acheminent le Plan Marshall en Europe, vous embarquez en 1951 sur le paquebot des messageries maritimes, la Marseillaise, à destination de Saïgon en Indochine. Commandant de la compagnie opérationnelle des transmissions vous exercez le commandement des transmissions des grandes opérations au nord Tonkin, en particulier au camp retranché de Nassan. Vous serez cité trois fois successivement sur la Rivière Noire, à Nassan et à Phu No Quan pour vos qualités d'organisateur, de combattant et pour l'ascendant que vous avez sur votre personnel.

En fin de séjour vous êtes breveté parachutiste à Hanoï et rejoignez la grande famille parachutiste qui sera toujours chère à votre cœur.

De retour en France, après un stage à l'école d'état-major, vous êtes affecté à l'état-major des armées et dans cette période participez en 1956 à la mission de liaison française auprès de l'armée israélienne pendant les opérations de Port Saïd et du Sinaï (l'opération sur le canal de Suez); puis c'est l'affectation à la prestigieuse 11^e demi-brigade de choc, le commandement du bataillon de choc avec lequel vous vous illustrez à quatre reprises dans la contre-guérilla en Algérie en zone frontalière et au nord Sahara, ce qui vous vaudra une citation avec palme.

Au retour d'Algérie, c'est le stage à l'école supérieure de guerre qui vous ouvre une carrière de hautes responsabilités en état-major et à l'international entrecoupée de postes de commandement, d'abord au commandement des transmissions

de la 11^e division parachutiste avec de nombreuses missions en Afrique, puis au commandement des transmissions du 1^{er} corps d'armée, et enfin le commandement de la 8^{ème} division d'Infanterie à Compiègne.

Enfin, après le poste de général attaché militaire à Moscou et celui d'adjoint à la 4^{ème} Région Militaire, vous rejoignez la tête de la mission militaire auprès du comité militaire de l'OTAN comme général de corps d'Armée pour quitter le service actif en novembre 1981.

Ainsi vous avez servi la France pendant près de quarante années, d'abord pour la libérer puis sur les théâtres d'opérations extérieurs, au cœur de la guerre pendant près de 20 années, servant dans les plus prestigieuses unités parachutistes, puis la paix revenue, vos talents de polytechnicien ont permis la mise en place de système de communication modernes, mais aussi, en pleine guerre froide, vous avez, point d'orgue de votre carrière, contribué magistralement aux relations militaires de la France avec l'Union Soviétique, puis conduit la difficile relation particulière de la France avec le commandement militaire de l'Alliance Atlantique, commandement dont nous étions sorti quelques années auparavant.

Votre retraite sera très active, impliqué dans la plupart des associations patriotiques de Corrèze, présentes aujourd'hui pour vous rendre un dernier hommage, vous étiez également un amoureux de la cité de Turenne que vous contribuiez à faire connaître et à faire visiter avec l'érudition de l'historien que vous étiez.

Mon général, vous rejoignez le Panthéon des soldats corréziens si nombreux à avoir consacré leur existence au service de la Patrie, c'est le cœur serré que nous vous disons adieu et nous vous recommandons à la garde de Saint Michel, le Saint Patron des Parachutistes.

Outre la fierté de vous avoir connu, je garderai toujours le souvenir de la lumière intense qui éclairait votre regard dans cette longue période de silence à laquelle la maladie vous avait contraint, tout comme je garderai en mémoire le dévouement admirable de votre épouse Marie Thérèse qui a veillé sur vous jour après jour avec une force que seuls l'amour et la foi permettent.

Vous pouvez compter sur nous, nous la soutiendrons de notre affection et de notre présence. »

*Général de Division (2S) Gérard LEROY
Président SEMLH Corrèze et ANOCR 19-87*

Le général de corps d'armée Pierre Crousillac était:

**Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite
Croix de la valeur militaire avec palme
Croix de guerre des TOE avec trois citations
Croix du combattant volontaire 1939-1945
Médaille coloniale extrême orient
Médaille commémorative Indochine
Médaille commémorative AFN
Mérite Thaï
Mérite vietnamien 1^{re} classe**



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré aux obsèques du LCL JOSEPH.

Il fallait lire au deuxième paragraphe :

Il a été élevé, en 2008, à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur, l'insigne lui a été remis place du Maréchal LECLERC à POITIERS, lors de la cérémonie du 11 novembre, par le lieutenant-colonel Michel REEB président de l'association Commandos Nord-Vietnam, déporté-résistant en Pologne à l'âge de 16 ans, Grand Officier de la Légion d'Honneur, croix de guerre 30/45, TOE, valeur militaire, médaille de la Résistance, commandeur du Mérite National Polonais, chevalier de l'ordre du Mérite de la République Fédérale d'Allemagne.

NÉCROLOGIE

75. Paris. Commissaire Général de Division Pierre Pascaud, le 17 avril 2011. Général d'Armée Jacques Bley, le 05 décembre 2011. Lieutenant-colonel Joseph Poignant, le 15 janvier 2012.

01. Ain. Commandant Robert Dillenseger, le 11 novembre 2011. Colonel Hubert Mignot, le 12 novembre 2011. Lieutenant-colonel Bernard Calvet, le 15 février 2012.

03. Alliers. Lieutenant-colonel André Remondin, le 28 janvier 2012.

06. Alpes-Maritimes. M^{me} Aimé Justrabo, veuve du capitaine, le 14 décembre 2011. Lieutenant-colonel Rémy Ferraris, le 09 novembre 2011. Lieutenant-colonel Jean-Pierre Jolivet, le 27 octobre 2011. Général Nadi Yesid, le 18 novembre 2011.

13. (04.05.20.84) Groupement interdépartemental de Marseille. Capitaine de frégate Bernard de Dianous, le 11 septembre 2011.

24. Dordogne. Capitaine René Kuhn, le 07 février 2012. Capitaine Albert Bonthoux, en 2012.

25. Franche-Comté. M^{me} Andrée Guyonvarch, veuve du Capitaine, le 25 janvier 2012. Lieutenant-colonel Jean Reuchet, le 6 février 2012. Colonel Jean Boulze, le 07 février 2012. Colonel Marcel Badey, le 11 février 2012.

31. (09-81) Haute-Garonne. M^{me} Gilberte Carribou. Veuve du Colonel. Lieutenant-colonel Michel

Pannetier, le 05 janvier 2011. Lieutenant-colonel Jacques Bouillet, le 17 février 2011. Capitaine Daniel Marie, le 11 mars 2011. Commandant Yves Fabre, le 22 avril 2011. M^{me} Carmen Guy, le 04 mars 2011. M^{me} Yvonne Klepper, le 21 juillet 2011. M^{me} Irène Marmier, le 05 octobre 2011. Colonel Alain Consigny, le 30 novembre 2011. Commandant Edmond Menjot, le 07 décembre 2011. M^{me} Marcelle Faur, le 21 décembre 2011. M^{me} Madeleine Matras, le 21 décembre 2011. M^{me} Groell, épouse du colonel, le 18 novembre 2011.

33. Gironde. Commandant Gabriel Julien, le 23 octobre 2011.

35. Ille-et-Vilaine. M^{me} Germaine Chevalier, veuve du médecin en chef, le 2 mai 2010. Capitaine Jules Ronsin, le 2 août 2011. Général de brigade Jacques Riquet, le 15 octobre 2011. Commandant Jean-Yves Brault, le 29 octobre 2011.

36 (23) Indre-Creuse. Capitaine Jacques Moreau, le 12 janvier 2012.

49. Maine-et-Loire. Lieutenant-colonel Georges Billotte, le 31 janvier 2012.

52. Haute-Marne. Marne. Colonel Jean-Marie Chaumont, le 6 novembre 2011.

56. Morbihan. Capitaine Robert Le Goff, inhumé le 17 janvier 2012. Colonel Georges-André Guyot, le 8 février 2012.

57. Moselle. Colonel Paul André, le 26 janvier 2012.

63. Puy-de-Dôme. Chef de Bataillon Gérard Chanteloup, secrétaire-trésorier du groupement, le 3 février 2012.

66. Pyrénées-Orientales. Chef de Bataillon Roger Prut, le 20 septembre 2011. Chef d'escadron Charles Vernet, le 06 novembre 2011. M^{me} Anny Roig, veuve du Colonel.

69. Lyonnais (26-07-42). Colonel Gabriel Demeure, le 15 décembre 2011.

72. Sarthe-Orne-Mayenne. Lieutenant-colonel Joseph Benoit, le 12 février 2012.

73. Savoie. Colonel Joseph Riss, le 20 janvier 2012.

74. Haute-Savoie. M^{me} Imbert, épouse du général, en 2011. M^{me} Johanna Thomasset, veuve du Commandant, le 10 octobre 2011. Général de brigade Raymond Pochat, le 12 janvier 2012. Chef de Bataillon René Jacquemin, le 14 janvier 2012.

82. Tarn-et-Garonne. Capitaine Robert Laffitte, le 08 décembre 2011.

86. Vienne. M^{me} Marcelle Trillaud, veuve de capitaine, le 11 février 2012.

Dialogue social dans les armées

Les députés Gilbert Le Bris et Etienne Mourrut ont rendu fin 2011 un intéressant rapport d'information, sans la moindre concession, sur le dialogue social dans les armées. Tout militaire doit le lire, puisqu'il contient à la fois un état des lieux et des propositions.

Le constat d'abord « Les instances nationales sont jugées assez peu représentatives et, surtout, en manque cruel d'expertise pour pouvoir dialoguer efficacement avec le haut commandement... » De plus ces instances n'attirent plus et les candidatures aux trois CFM d'armée ont été divisées par quatre.

Le rapport rappelle, et un Ministre l'a souligné récemment, que la voie normale de communication des armées est la voie hiérarchique... Pas très innovant ni encourageant...

Parmi les évolutions proposées par les rapporteurs citons la celle qui donnerait aux représentants, élus des catégories (Officiers, sous-officiers, EVAT) la possibilité d'élire des représentants aux CFM. Une telle proposition donnerait certainement plus de poids et de crédibilité aux membres de ces CFM.

Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4069.asp>

RAPPORT ANNUEL DU HCECM :

Le lundi 12 septembre 2011, le HCECM présidé par M. Michel Pinault, a rendu son 5^e rapport au président de la République. Il s'est particulièrement attaché à l'examen de la condition des militaires hors métropole (en OPEX et en service extérieur comme l'OTAN) ainsi qu'au suivi des blessés et à la condition des familles de militaires projetés. En 2012, le Haut comité s'attachera à deux thèmes. Premièrement, l'étude approfondie de la rémunération des militaires. Deuxièmement, la condition des militaires du rang.

Source : <http://www.defense.gouv.fr/actualites/articles25eme-rapport-sur-l-evaluation-de-la-condition-militaire>

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) : _____

Décorations : _____

Ancien combattant ☐ OUI ☐ NON (1)

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

☐ déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

☐ déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

☐ a connu l'existence de l'ANOCR par...

Signature et date : _____

(1) Entourer la réponse

TARIFS DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS VOTÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011 (1)

Grade (ou grade équivalent dans les autres armées, armes et services)	OFFICIERS			CONJOINTS SURVIVANTS		
	Cotis.	Abon.	Total	Cotis.	Abon.	Total
Officier subalterne	13	9	22	6,50	4,50	11,00
Commandant	16	9	25	8	4,50	12,50
Lieutenant-colonel	18	9	27	9	4,50	13,50
Colonel	21	9	30	10,50	4,50	15,00
Général	27	9	36	13,50	4,50	18,00

(1) Applicables du 1^{er} octobre 2011 jusqu'au 30 septembre 2012

Ci-joint le règlement :

☐ Cotisation

☐ Cotisation et abonnement

